

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

Numéro SIRET : **24760062000063**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE YVETOT

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL

ANNEE 2019

Code INSEE 76758	COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE PRINCIPAL	BP 2019
----------------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	27 886
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7 254 791,00	0,00	260,16	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	328,72	279,00
2	Produit des impositions directes/population	249,19	269,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	315,44	333,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	120,42	73,00
5	Encours de dette/population	0,00	192,00
6	DGF/population	39,30	54,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	27,65%	39,20%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,25%	89,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	38,17%	21,80%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	57,80%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique. Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 890 013,00	8 809 497,99

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 4 080 515,01

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	12 890 013,00	12 890 013,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 976 879,01	4 384 869,83

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	477 822,75	416 073,17
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 346 241,24	(si solde positif)

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	4 800 943,00	4 800 943,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	17 690 956,00	17 690 956,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	1 241 975,96	0,00	1 330 000,00		1 330 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 447 000,00	0,00	2 535 000,00		2 535 000,00
014	Atténuations de produits	2 990 000,00	0,00	3 062 700,00		3 062 700,00
65	Autres charges de gestion courante	1 658 524,00	0,00	1 419 860,00		1 419 860,00
Total des dépenses de gestion courante		8 337 499,96	0,00	8 347 560,00		8 347 560,00
66	Charges financières	98 000,00	0,00	84 794,00		84 794,00
67	Charges exceptionnelles	5 400,00	0,00	5 400,00		5 400,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	1 354 556,00		90 000,00		90 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	734 500,00		639 000,00		639 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 529 955,96	0,00	9 166 754,00		9 166 754,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 064 164,04		3 468 745,00		3 468 745,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	190 000,00		254 514,00		254 514,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 254 164,04		3 723 259,00		3 723 259,00
TOTAL		12 784 120,00	0,00	12 890 013,00		12 890 013,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		12 890 013,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	100 000,50	0,00	97 000,00		97 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	121 600,00	0,00	147 760,00		147 760,00
73	Impôts et taxes	6 750 000,00	0,00	7 299 000,00		7 299 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 198 000,00	0,00	1 236 100,00		1 236 100,00
75	Autres produits de gestion courante	176 680,00	0,00	16 599,99		16 599,99
Total des recettes de gestion courante		8 346 280,50	0,00	8 796 459,99		8 796 459,99
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	4 000,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 350 280,50	0,00	8 796 459,99		8 796 459,99
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	16 000,00		13 038,00		13 038,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		16 000,00		13 038,00		13 038,00
TOTAL		8 366 280,50	0,00	8 809 497,99		8 809 497,99

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		4 080 515,01
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		12 890 013,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 710 221,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédant des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP 2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	478 968,64	198 775,52	174 740,00		373 515,52
204	Subventions d'équipement versées	180 000,00	30 339,68	304 200,00		334 539,68
21	Immobilisations corporelles	717 600,00	37 660,72	576 730,00		614 390,72
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	2 005 516,00	211 046,83	1 824 539,01		2 035 585,84
Total des dépenses d'équipement		3 382 084,64	477 822,75	2 880 209,01		3 358 031,76
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	14 531,36	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	187 000,00	0,00	179 855,00		179 855,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	1 381 000,00	0,00	600 000,00		600 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			303 777,00		303 777,00
Total des dépenses financières		1 582 531,36	0,00	1 083 632,00		1 083 632,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 964 616,00	477 822,75	3 963 841,01		4 441 663,76
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	16 000,00		13 038,00		13 038,00
041	Opérations patrimoniales (4)	450,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		16 450,00		13 038,00		13 038,00
TOTAL		4 981 066,00	477 822,75	3 976 879,01		4 454 701,76

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	346 241,24
---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 800 943,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 1068)	309 728,49	349 793,96	0,00		349 793,96
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 750,39	0,00	2 800,00		2 800,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	81 328,05	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	40 000,00	40 000,00	0,00		40 000,00
Total des recettes d'équipement		447 806,93	389 793,96	2 800,00		392 593,96
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	528 867,66	26 279,21	52 999,83		79 279,04
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	88 132,34	0,00	408 000,00		408 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	56 816,00	0,00	117 811,00		117 811,00
024	Produits de cessions	475 000,00		80 000,00		80 000,00
Total des recettes financières		1 148 816,00	26 279,21	658 810,83		685 090,04
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 596 622,93	416 073,17	661 610,83		1 077 684,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	2 064 164,04		3 468 745,00		3 468 745,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	190 000,00		254 514,00		254 514,00
041	Opérations patrimoniales (4)	450,00		0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 254 614,04		3 723 259,00		3 723 259,00
TOTAL		3 851 236,97	416 073,17	4 384 869,83		4 800 943,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 800 943,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 710 221,00
--	---------------------

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL			BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1	

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 330 000,00		1 330 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 535 000,00		2 535 000,00
014	Atténuations de produits	3 062 700,00		3 062 700,00
65	Autres charges de gestion courante	1 419 860,00		1 419 860,00
66	Charges financières	84 794,00	0,00	84 794,00
67	Charges exceptionnelles	5 400,00	0,00	5 400,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	90 000,00	254 514,00	344 514,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	639 000,00		639 000,00
023	Virement à la section d'investissement		3 468 745,00	3 468 745,00
Dépenses de fonctionnement - Total		9 166 754,00	3 723 259,00	12 890 013,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 890 013,00
---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 038,00	13 038,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	179 855,00	0,00	179 855,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	373 515,52	0,00	373 515,52
204	Subventions d'équipements versés	334 539,68	0,00	334 539,68
21	Immobilisations corporelles (6)	614 390,72	0,00	614 390,72
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 035 585,84	0,00	2 035 585,84
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	600 000,00	0,00	600 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	303 777,00		303 777,00
Dépenses d'investissement - Total		4 441 663,76	13 038,00	4 454 701,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	346 241,24
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 800 943,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2	

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	97 000,00		97 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	147 760,00		147 760,00
73	Impôts et taxes	7 299 000,00		7 299 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 236 100,00		1 236 100,00
75	Autres produits de gestion courante	16 599,99	0,00	16 599,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	13 038,00	13 038,00
Recettes de fonctionnement - Total		8 796 459,99	13 038,00	8 809 497,99

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 080 515,01
------------------------------------	--------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 890 013,00
---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	79 279,04	0,00	79 279,04
13	Subventions d'investissement	349 793,96	0,00	349 793,96
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	2 800,00	0,00	2 800,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	40 000,00	0,00	40 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	117 811,00	0,00	117 811,00
28	Amortissements des immobilisations		254 514,00	254 514,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		3 468 745,00	3 468 745,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00		80 000,00
Recettes d'investissement - Total		669 684,00	3 723 259,00	4 392 943,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	408 000,00
----------------------------	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 800 943,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL			BP	2019
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES			A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 241 975,96	1 330 000,00	
60611	Eau et assainissement	5 050,00	4 750,00	
60612	Énergie - Électricité	49 300,00	49 300,00	
60622	Carburants	1 500,00	2 000,00	
60623	Alimentation	11 125,00	10 250,00	
60631	Fournitures d'entretien	3 765,00	4 265,00	
60632	Fournitures de petit équipement	8 000,00	8 450,00	
60636	Vêtements de travail	1 000,00	350,00	
6064	Fournitures administratives	18 590,00	11 400,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	17 000,00	67 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	44 800,00	31 050,00	
611	Contrats de prestations de services	18 100,00	0,00	
6132	Locations immobilières	7 800,00	7 800,00	
6135	Locations mobilières	5 780,00	6 380,00	
61521	Terrains	59 675,00	53 400,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	32 400,00	27 100,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	100,00	1 400,00	
615231	Entretien et réparations voiries	6 500,00	10 300,00	
61551	Matériel roulant	3 000,00	3 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	7 835,00	7 350,00	
6156	Maintenance	119 230,00	107 330,00	
6161	Assurance multirisques	12 740,00	56 765,00	
6168	Autres primes d'assurance	7 412,33	6 990,00	
617	Etudes et recherches	46 000,00	155 500,00	
6182	Documentation générale et technique	8 234,00	7 425,00	
6184	Versements à des organismes de formation	18 400,00	17 160,00	
6188	Autres frais divers	1 200,00	23 500,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 664,00	2 484,00	
6226	Honoraires	29 075,00	77 925,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	3 800,00	
6228	Divers	414 607,63	252 771,00	
6231	Annonces et insertions	3 800,00	2 920,00	
6232	Fêtes et cérémonies	11 460,00	9 700,00	
6233	Foires et expositions		6 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	28 904,00	3 100,00	
6237	Publications	12 200,00	21 460,00	
6238	Divers	12 000,00	44 558,00	
6241	Transports de biens	3 050,00	1 000,00	
6247	Transports collectifs	65 400,00	67 300,00	
6251	Voyages et déplacements	6 500,00	7 700,00	
6256	Missions	2 400,00	0,00	
6257	Réceptions	4 480,00	4 550,00	
6261	Frais d'affranchissement	19 870,00	18 150,00	
6262	Frais de télécommunications	51 245,00	52 615,00	
627	Services bancaires et assimilés	150,00	150,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	20 920,00	25 098,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 500,00	16 000,00	
62875	Aux communes membres du GFP	5 100,00	10 500,00	
6288	Autres services extérieurs	570,00	2 110,00	
63512	Taxes foncières	8 800,00	18 150,00	
6358	Autres droits	1 744,00	1 744,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 447 000,00	2 535 000,00	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	3 300,00	0,00	
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	0,00	
6331	Versement de transport	6 370,00	6 345,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 920,00	7 070,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	24 800,00	25 350,00	
64111	Rémunération principale	1 359 766,00	1 108 150,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	12 780,00	24 300,00	
64118	Autres indemnités	246 200,00	263 553,00	
64131	Rémunérations		277 500,00	
64138	Autres indemnités		34 800,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	238 000,00	264 500,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	351 300,00	376 300,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	15 150,00	12 450,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	122 500,00	74 187,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	500,00	0,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	15 415,00	12 119,50	
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 799,00	6 334,50	
6488	Autres charges	33 200,00	42 041,00	
014	Atténuations de produits	2 990 000,00	3 062 700,00	
739211	Attributions de compensation	2 910 000,00	2 982 700,00	
739221	FNGIR	80 000,00	80 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 658 524,00	1 419 860,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	21 074,00	20 038,00	
6531	Indemnités	107 251,00	108 800,00	
6532	Frais de mission	2 000,00	2 600,00	
6533	Cotisations de retraite	8 658,00	8 693,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	30 808,00	34 196,00	
6535	Formation	4 000,00	4 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	2 444,00	3 300,00	
65548	Autres contributions	698 589,00	641 935,00	
6558	Autres contributions obligatoires		120,00	
657341	Communes membres du GFP	5 000,00	0,00	
65737	Autres établissements publics locaux		4 000,00	
65738	Autres organismes publics	15 000,00	15 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	602 500,00	576 778,00	
65888	Autres	161 200,00	400,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		8 337 499,96	8 347 560,00	
66	Charges financières (b)	98 000,00	84 794,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100 830,24	87 361,00	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-2 830,24	-2 567,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	5 400,00	5 400,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 363,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	400,00	87,00	
6743	Subventions de fonctionnement (versées par groupement)	5 000,00	2 950,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	1 354 556,00	90 000,00	
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	1 354 556,00	90 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	734 500,00	639 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		10 529 955,96	9 166 754,00	
023	Virement à la section d'investissement	2 064 164,04	3 468 745,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	190 000,00	254 514,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	190 000,00	254 514,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 254 164,04	3 723 259,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 254 164,04	3 723 259,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 784 120,00	12 890 013,00	

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1	

		+
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00	
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00	
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 890 013,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	46 105,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	48 672,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 567,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	100 000,50	97 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	100 000,50	97 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	121 600,00	147 760,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	20 000,00	20 000,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	100 000,00	97 000,00	
70688	Autres prestations de services	1 600,00	1 200,00	
70873	par les C.C.A.S		26 260,00	
70875	Par les communes membres du GFP		3 300,00	
73	Impôts et taxes	6 750 000,00	7 299 000,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 546 000,00	4 784 000,00	
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	1 300 000,00	1 400 000,00	
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	580 000,00	688 000,00	
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	74 000,00	77 000,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		80 000,00	
73211	Attribution de compensation		2 000,00	
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunale	240 000,00	258 000,00	
7362	Taxes de séjour	10 000,00	10 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	1 198 000,00	1 236 100,00	
74124	Dotation d'intercommunalité	570 000,00	516 000,00	
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	575 000,00	580 000,00	
74718	Autres		7 200,00	
7472	Régions		70 000,00	
7473	Départements		12 000,00	
74741	Communes membres du GFP	5 000,00	0,00	
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)		2 700,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncière		1 200,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	48 000,00	47 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	176 680,00	16 599,99	
752	Revenus des immeubles	16 680,00	12 800,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	160 000,00	3 799,99	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		8 346 280,50	8 796 459,99	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	4 000,00	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	4 000,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 350 280,50	8 796 459,99	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (e)	16 000,00	13 038,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	16 000,00	13 038,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		16 000,00	13 038,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 366 280,50	8 809 497,99	

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 080 515,01
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 890 013,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	478 968,64	174 740,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	387 382,01	109 000,00	
2031	Frais d'études		11 000,00	
2033	Frais d'insertion		2 840,00	
2051	Concessions et droits similaires	91 586,63	51 900,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	180 000,00	304 200,00	
204111	Etat - Biens mobiliers, matériel et études	651,00	0,00	
204132	Départements - Bâtiments et installations	110 000,00	98 400,00	
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	69 349,00	200 000,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations		5 800,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	717 600,00	576 730,00	
2111	Terrains nus	350 000,00	63 000,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	11 241,77	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		22 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	12 500,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		118 700,00	
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générales, agencement		27 180,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		1 440,00	
2168	Autres collections et oeuvres d'art	50 000,00	12 500,00	
21728	Autres agencements et aménagements de terrains	12 700,00	3 100,00	
2182	Matériel de transport	30 775,76	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	120 098,71	35 500,00	
2184	Mobilier	13 639,38	27 760,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	79 144,38	253 050,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 005 516,00	1 824 639,01	
2313	Constructions	641 555,56	1 777 289,01	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	1 247 144,44	47 250,00	
237	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos incorporelles	116 816,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		3 382 084,64	2 880 209,01	
13	Subventions d'investissement	14 531,36	0,00	
1311	Etat et établissements nationaux	14 531,36	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	187 000,00	179 855,00	
1641	Emprunts en euros	187 000,00	179 545,00	
168741	Communes membres du GFP		310,00	
27	Autres immobilisations financières	1 381 000,00	600 000,00	
276358	Autres groupements	1 381 000,00	600 000,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		303 777,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		303 777,00	
Total des dépenses financières		1 582 531,36	1 083 632,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		4 964 616,00	3 963 841,01	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	16 000,00	13 038,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	16 000,00	13 038,00	
13911	Etat et établissements nationaux	7 335,00	9 870,00	
13912	Régions	4 884,00	3 168,00	
13913	Départements	3 781,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	450,00	0,00	
204111	Etat - Biens mobiliers, matériel et études	450,00	0,00	
2111	Terrains nus		0,00	

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	16 450,00	13 038,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	4 981 066,00	3 976 879,01	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	477 822,75
-----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	346 241,24
--	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 800 943,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL			BP	2019
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES			B2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	309 728,49	0,00	
1311	Etat et établissements nationaux	37 292,79	0,00	
1313	Départements	4 800,00	0,00	
1321	Etat et établissements nationaux	74 656,70	0,00	
1323	Départements	192 979,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 750,39	2 800,00	
2051	Concessions et droits similaires	16 750,39	2 800,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles	81 328,05	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	81 328,05	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours	40 000,00	0,00	
237	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos incorporelle	40 000,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		447 806,93	2 800,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	617 000,00	460 999,83	
10222	F.C.T.V.A.	528 867,66	52 999,83	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	88 132,34	408 000,00	
27	Autres immobilisations financières	56 816,00	117 811,00	
276351	GFP de rattachement	56 816,00	117 811,00	
024	Produits de cessions	475 000,00	80 000,00	
Total des recettes financières		1 148 816,00	658 810,83	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		1 596 622,93	661 610,83	
021	Virement de la section de fonctionnement	2 084 164,04	3 488 745,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	190 000,00	254 514,00	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	7 907,00	20 719,00	
28031	Amortissements des frais d'études	1 809,00	1 809,00	
2804132	Départements - Bâtiments et installations		7 918,00	
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	3 000,00	3 000,00	
28041621	CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	774,00	774,00	
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	23 317,00	23 317,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations	6 110,00	6 110,00	
28051	Concessions et droits similaires	22 978,00	42 181,00	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		11 884,00	
28135	Installat* générales, agencements, aménagement des construct*	15 305,00	16 934,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	12 185,00	5 633,00	
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	182,00	182,00	
28182	Matériel de transport	1 505,00	7 582,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	33 688,00	64 199,00	
28184	Mobilier	36 905,00	24 177,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	24 335,00	18 095,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 254 164,04	3 723 259,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	450,00	0,00	
2031	Frais d'études		0,00	
2111	Terrains nus	450,00	0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		2 254 614,04	3 723 259,00	

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL			BP	2019
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES			B2	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	3 851 236,97	4 384 869,83		
			+	
RESTES A REALISER 2018 (10)			416 073,17	
			+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
			=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			4 800 943,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL			BP	2019
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat*	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	---	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	303 777,00	318 711,00	0,00	0,00	280 457,00	1 852 011,00	25 000,00	0,00	0,00	110 420,00	835 776,00	3 726 152,00
Equipements municipaux (2)		101 820,00	0,00	0,00	263 480,00	1 741 700,00	25 000,00	0,00	0,00	110 420,00	95 900,00	2 338 320,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		203 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 900,00	304 200,00
Opérations financières	303 777,00											303 777,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	541 466,01	324 670,00	0,00	0,00	285 537,00	1 852 011,00	25 000,00	0,00	0,00	112 419,00	835 776,00	3 976 879,01
RAR N-1 et reports	352 775,44	19 957,44	0,00	0,00	74 023,45	82 689,60	0,00	0,00	0,00	185 250,26	109 363,30	824 063,99
Total cumulé dépenses d'investissement	894 241,45	344 627,44	0,00	0,00	359 560,45	1 934 700,60	25 000,00	0,00	0,00	297 669,26	945 139,30	4 800 943,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 886 745,00	109 569,83	182,00	0,00	70 558,00	16 480,00	4 000,00	0,00	0,00	45 375,00	251 860,00	4 384 869,83
RAR N-1 et reports	0,00	2 014,87	0,00	0,00	228 885,55	80 186,29	0,00	0,00	0,00	44 945,57	60 040,89	416 073,17
Total cumulé recettes d'investissement	3 886 745,00	111 584,70	182,00	0,00	299 443,55	96 666,29	4 000,00	0,00	0,00	90 320,57	312 000,89	4 800 943,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	7 426 357,00	1 809 185,30	4 077,00	0,00	1 755 339,00	760 689,00	15 080,00	21 000,00	0,00	608 765,00	489 550,70	12 890 013,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	7 426 357,00	1 809 185,30	4 077,00	0,00	1 755 339,00	760 689,00	15 080,00	21 000,00	0,00	608 765,00	489 550,70	12 890 013,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 435 900,00	128 818,99	1 200,00	0,00	127 080,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	74 499,00	22 000,00	8 609 457,99
RAR N-1 et reports	4 080 515,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 080 515,01
Total cumulé recettes de fonctionnement	12 516 415,01	128 818,99	1 200,00	0,00	127 080,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	74 499,00	22 000,00	12 890 013,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL			BP	2019
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)				
			IV	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement		894 245,45	344 627,44	0,00	0,00	1 934 700,60	25 000,00	0,00	0,00	297 689,26	945 139,80	4 800 943,00
	Dépenses réelles		894 245,45	338 668,44	0,00	0,00	1 934 700,60	25 000,00	0,00	0,00	295 670,26	945 139,80	4 787 905,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		346 241,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 241,24
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		346 241,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 241,24
020	Dépenses imprévues (investissement)		303 777,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303 777,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		303 777,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303 777,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	13 591,00	0,00	0,00	16 867,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 855,00
1641	Emprunts en euros		0,00	13 591,00	0,00	0,00	16 867,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 855,00
168741	Communes membres du GFP		0,00	0,00	0,00	0,00	310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310,00
20	Immobilisations incorporelles		10 000,00	22 064,52	0,00	0,00	46 220,00	0,00	0,00	0,00	292 831,00	1 200,00	373 515,52
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 411,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
2033	Frais d'insertion		0,00	0,00	0,00	0,00	220,00	0,00	0,00	0,00	220,00	1 200,00	2 840,00
2051	Concessions et droits similaires		10 000,00	22 064,52	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	68 264,52
204	Subventions d'équipement versées		0,00	203 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 239,68	334 539,68
204132	Départements - Bâtiments et installations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 593,77	117 593,77
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 945,91	209 945,91
20422	Privé - Bâtiments et installations		0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	7 000,00
21	Immobilisations corporelles		184 938,20	99 712,92	0,00	0,00	200 676,22	0,00	0,00	0,00	2 839,26	113 724,12	614 390,72
2111	Terrains nus		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00	63 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 283,20	0,00	1 283,20
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constructions		0,00	40 200,00	0,00	0,00	78 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 700,00
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générales, agencement		0,00	27 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 180,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		0,00	1 440,00	0,00	0,00	13 180,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 440,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 180,81
21728	Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 266,12	12 266,12
2182	Matériel de transport		6 538,20	362,40	0,00	0,00	16 239,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362,40
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00	23 220,80	0,00	0,00	24 382,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 998,40
2184	Mobilier		0,00	7 309,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 691,76

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
2188	Autres immobilisations corporelles	178 400,00	0,00	0,00	0,00	46 373,97	0,00	0,00	0,00	0,00	1 556,06	38 458,00	264 788,03
23	Immobilisations en cours	49 289,01	0,00	0,00	0,00	90 607,23	1 810 689,60	25 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	2 035 585,84
2313	Constructions	49 289,01	0,00	0,00	0,00	0,00	1 810 689,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 859 978,81
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 607,23
237	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos incorpor	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00
276358	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00
	Dépenses d'ordre	0,00	5 959,00	0,00	0,00	5 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 999,00	0,00	13 038,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	5 959,00	0,00	0,00	5 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 999,00	0,00	13 038,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	5 959,00	0,00	0,00	1 912,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 999,00	0,00	9 870,00
13912	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 168,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 168,00
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	3 486 745,00	111 584,70	162,00	0,00	299 443,55	96 666,29	4 000,00	0,00	0,00	90 320,57	312 000,89	4 800 943,00
	Recettes réelles	408 000,00	18 814,70	0,00	0,00	262 885,55	80 186,29	4 000,00	0,00	0,00	44 945,57	268 851,83	1 077 624,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	408 000,00	14 169,60	0,00	0,00	55 889,33	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 220,11	1 000,00	487 279,04
10222	F.C.T.V.A.	0,00	14 169,60	0,00	0,00	55 889,33	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 220,11	1 000,00	79 279,04
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	408 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	408 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 845,10	0,00	0,00	206 996,22	80 186,29	0,00	0,00	0,00	40 725,46	20 040,89	349 793,96
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	1 845,10	0,00	0,00	3 690,22	80 186,29	0,00	0,00	0,00	35 925,46	10 883,94	132 531,01
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00	9 156,95	13 956,95
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	10 806,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 806,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	192 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
237	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos incorpor	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 811,00	117 811,00
276351	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 811,00	117 811,00
	Recettes d'ordre	3 478 745,00	92 770,00	162,00	0,00	36 558,00	16 480,00	0,00	0,00	0,00	45 375,00	53 149,00	3 723 259,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 468 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 468 745,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL			BP	2019
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
021	Virement de la section de fonctionnement	3 468 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 468 745,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00	92 770,00	182,00	0,00	36 558,00	16 480,00	0,00	0,00	0,00	45 375,00	53 148,00	254 514,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 719,00	0,00	20 719,00
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	1 809,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 809,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 918,00	7 918,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
28041621	CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	258,00	0,00	0,00	516,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	774,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 317,00	23 317,00
280422	Privés - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 110,00	6 110,00
28051	Concessions et droits similaires	10 000,00	19 832,00	0,00	0,00	2 937,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 440,00	7 932,00	42 181,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 884,00	0,00	11 884,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construc	0,00	499,00	0,00	0,00	1 629,00	14 806,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 934,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 674,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 833,00
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	0,00	0,00	182,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182,00
28182	Matériel de transport	0,00	1 952,00	0,00	0,00	447,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 183,00	0,00	7 582,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	56 110,00	0,00	0,00	5 784,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305,00	0,00	64 199,00
28184	Mobilier	0,00	9 156,00	0,00	0,00	12 846,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 743,00	432,00	24 177,00
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 134,00	0,00	0,00	12 379,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 101,00	481,00	18 095,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		7 428 357,00	1 809 165,30	4 077,00	0,00	1 755 335,00	750 689,00	15 080,00	21 000,00	0,00	608 755,00	488 550,70	12 590 013,00
Dépenses réelles		3 947 612,00	1 716 395,30	3 895,00	0,00	1 718 343,00	744 209,00	15 080,00	21 000,00	0,00	553 818,00	438 401,70	9 165 754,00
011	Charges à caractère général	150 971,00	315 026,00	2 595,00	0,00	344 364,00	118 050,00	80,00	21 000,00	0,00	143 898,00	234 196,00	1 330 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	1 200,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00	4 750,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	16 000,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00	49 300,00
60622	Carburants	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
60623	Alimentation	0,00	3 050,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 700,00	10 250,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	550,00	15,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 285,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	3 050,00	200,00	0,00	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	350,00	8 450,00
60636	Vêtements de travail	0,00	300,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	7 000,00	11 400,00
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	7 100,00	150,00	0,00	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	7 200,00	31 050,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL			BP	2019
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat- publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6135	Locations mobilières	0,00	1 280,00	0,00	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 380,00
61521	Terrains	0,00	6 000,00	1 000,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 900,00	53 400,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	8 000,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00	27 100,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	1 400,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00	10 300,00
61551	Matériel roulant	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 450,00	7 350,00
6156	Maintenance	5 220,00	80 090,00	0,00	0,00	30 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 880,00	0,00	107 330,00
6161	Assurance multirisques	0,00	8 615,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	86 765,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	3 595,00	20,00	0,00	1 950,00	0,00	80,00	0,00	0,00	70,00	1 275,00	6 990,00
617	Etudes et recherches	0,00	22 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 500,00	46 000,00	155 500,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 425,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	9 350,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	17 160,00
6188	Autres frais divers	0,00	6 600,00	0,00	0,00	5 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 650,00	0,00	23 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 910,00	0,00	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	900,00	2 484,00
6226	Honoraires	0,00	9 300,00	0,00	0,00	370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204,00	0,00	77 925,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	9 700,00	33 925,00	3 800,00
6228	Divers	124 711,00	21 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 160,00	0,00	252 771,00
6231	Annonces et insertions	0,00	2 200,00	0,00	0,00	36 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220,00	500,00	2 920,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 700,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	12 560,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	3 100,00
6237	Publications	0,00	25 682,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	21 460,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	9 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	8 796,00	44 558,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	25 300,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 300,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	4 300,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	500,00	7 700,00
6257	Réceptions	0,00	3 000,00	0,00	0,00	1 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 550,00
6261	Frais de télécommunications	0,00	7 700,00	0,00	0,00	2 800,00	50,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	600,00	18 150,00
6262	Services bancaires et assimilés	0,00	25 330,00	0,00	0,00	6 045,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00	52 615,00
627	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	50,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 464,00	0,00	150,00
6281	Frais de nettoyage des locaux	0,00	5 234,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 600,00	25 098,00
6283	Aux communes membres du GFP	0,00	13 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	16 000,00
62875	Autres services extérieurs	0,00	500,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210,00	10 500,00
6288	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 150,00	18 150,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL			BP	2019
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6358	Autres droits	0,00	645,00	0,00	0,00	1 099,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 744,00
612	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00	919 838,30	0,00	0,00	1 342 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 000,00	95 261,70	2 535 000,00
6331	Versement de transport	0,00	2 045,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	300,00	6 345,00
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 270,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	350,00	7 070,00
6336	Colisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	8 200,00	0,00	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 150,00	26 350,00
64111	Rémunération principale	15 000,00	362 350,00	0,00	0,00	670 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	1 108 150,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	14 500,00	0,00	0,00	8 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	24 300,00
64118	Autres indemnités	0,00	174 033,00	0,00	0,00	72 035,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	1 485,00	263 553,00
64138	Rémunérations	0,00	73 000,00	0,00	0,00	119 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	55 000,00	277 500,00
64138	Autres indemnités	0,00	13 700,00	0,00	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00	11 000,00	34 800,00
6451	Colisations à l'I.U.R.S.S.A.F.	0,00	88 000,00	0,00	0,00	141 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 200,00	18 800,00	264 500,00
6453	Colisations aux caisses de retraite	0,00	133 650,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	2 550,00	376 300,00
6454	Colisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	4 100,00	0,00	0,00	4 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	2 500,00	12 450,00
6455	Colisations pour assurance du personnel	0,00	23 944,00	0,00	0,00	46 718,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 525,00	0,00	74 187,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	3 374,00	0,00	0,00	7 710,50	0,00	0,00	0,00	0,00	828,00	207,00	12 119,50
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 272,30	0,00	0,00	4 645,50	0,00	0,00	0,00	0,00	297,00	119,70	6 334,50
6488	Autres charges	0,00	15 400,00	0,00	0,00	18 741,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00	1 700,00	42 041,00
014	Atténuations de produits	3 062 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 062 700,00
739211	Attributions de compensation	2 982 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 982 700,00
739221	FNCIR	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	639 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	639 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	639 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	639 000,00
85	Autres charges de gestion courante	62 578,00	474 912,00	1 300,00	0,00	28 030,00	480 200,00	15 000,00	0,00	0,00	258 120,00	99 720,00	1 419 860,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	0,00	7 778,00	0,00	0,00	10 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 230,00	0,00	20 038,00
6531	Indemnités	0,00	108 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 800,00
6532	Frais de mission	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
6533	Colisations de retraite	0,00	8 693,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 693,00
6534	Colisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	34 196,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 196,00
6535	Formation	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	2 000,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00
65548	Autres contributions	0,00	290 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 890,00	95 600,00	641 935,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00	120,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65738	Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	62 578,00	16 000,00	0,00	0,00	18 000,00	480 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	576 778,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL			BP	2019
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
65988	Autres	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
66	Charges financières	15 000,00	6 619,00	0,00	0,00	2 942,00	55 965,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 274,00	84 794,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 000,00	6 980,00	0,00	0,00	2 999,00	58 047,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 336,00	87 361,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0,00	-361,00	0,00	0,00	-57,00	-2 088,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-61,00	-2 587,00
67	Charges exceptionnelles	2 363,00	0,00	0,00	0,00	87,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 360,00	5 400,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 363,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 363,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	87,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87,00
6743	Subventions de fonctionnement (versées par groupement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 950,00	2 950,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
Dépenses d'ordre		3 478 745,00	92 770,00	182,00	0,00	36 996,00	16 480,00	0,00	0,00	0,00	44 937,00	53 149,00	3 723 259,00
023	Virement à la section d'investissement	3 468 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 468 745,00
023	Virement à la section d'investissement	3 468 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 468 745,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00	92 770,00	182,00	0,00	36 996,00	16 480,00	0,00	0,00	0,00	44 937,00	53 149,00	254 514,00
6811	Dotations aux amort. des imms incorporelles et corporelles	10 000,00	92 770,00	182,00	0,00	36 996,00	16 480,00	0,00	0,00	0,00	44 937,00	53 149,00	254 514,00

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		12 516 415,01	128 818,99	1 200,00	0,00	127 080,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	74 499,00	22 000,00	12 890 813,00
Recettes réelles		12 516 415,01	122 859,99	1 200,00	0,00	122 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	72 500,00	22 000,00	12 876 975,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 080 515,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 080 515,01
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 080 515,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 080 515,01
013	Atténuations de charges	0,00	82 000,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	97 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	82 000,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	97 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	26 250,00	1 200,00	0,00	97 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	147 760,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	97 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
70873	par les C.C.A.S	0,00	26 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 250,00
70875	Par les communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	3 300,00
73	Impôts et taxes	7 289 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	10 000,00	7 299 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 784 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 784 000,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400 000,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	688 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	688 000,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	IV
	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00
73116	Autres impôts locaux ou assimilés	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
73211	Attribution de compensation	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	258 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	258 000,00
7362	Taxes de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 146 900,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 200,00	10 000,00	1 236 100,00
74124	Dotation d'intercommunalité	516 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516 000,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	580 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580 000,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00	7 200,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	10 000,00	70 000,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	14 595,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	16 595,99
752	Revenus des immeubles	0,00	10 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	12 800,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	3 795,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 795,99
Recettes d'ordre		0,00	5 955,00	0,00	0,00	5 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 999,00	0,00	13 038,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	5 955,00	0,00	0,00	5 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 999,00	0,00	13 038,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	0,00	5 955,00	0,00	0,00	5 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 999,00	0,00	13 038,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	7 426 357,00	1 809 165,30	9 235 522,30
Dépenses de l'exercice	7 426 357,00	1 809 165,30	9 235 522,30
Dépenses à caractère général	150 971,00	315 026,00	465 997,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00	919 838,30	934 838,30
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 062 700,00	0,00	3 062 700,00
014 Atténuations de produits	639 000,00	0,00	639 000,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 468 745,00	0,00	3 468 745,00
023 Virement à la section d'investissement	10 000,00	92 770,00	102 770,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	62 576,00	474 912,00	537 490,00
65 Autres charges de gestion courante	15 000,00	6 619,00	21 619,00
66 Charges financières	2 363,00	0,00	2 363,00
67 Charges exceptionnelles	12 516 415,01	128 818,99	12 645 234,00
RECETTES TOTALES (2)	8 435 900,00	128 818,99	8 564 718,99
Recettes de l'exercice	8 435 900,00	128 818,99	8 564 718,99
013 Atténuations de charges	0,00	82 000,00	82 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	5 969,00	5 969,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	26 260,00	26 260,00
73 Impôts et taxes	7 289 000,00	0,00	7 289 000,00
74 Dotations, subventions et participations	1 146 900,00	0,00	1 146 900,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	14 599,99	14 599,99
Restes à réaliser - reports	4 080 515,01	0,00	4 080 515,01
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 080 515,01	0,00	4 080 515,01

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		
		IV
		A1.1

Sous-fonction 02					
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	1 563 080,30	175 315,00	57 770,00	12 000,00	1 000,00
Dépenses de l'exercice	1 563 080,30	175 315,00	57 770,00	12 000,00	1 000,00
011 Charges à caractère général	235 617,00	12 795,00	54 614,00	12 000,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimil	919 838,30	0,00	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	58 161,00	3 781,00	828,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	312 845,00	158 739,00	2 328,00	0,00	1 000,00
66 Charges financières	6 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	128 818,99	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	128 818,99	0,00	0,00	0,00	0,00
013 Atténuations de charges	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	5 959,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	26 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	14 599,99	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES TOTALES (2)	4 077,00	4 077,00
Dépenses de l'exercice	4 077,00	4 077,00
011 Charges à caractère général	2 595,00	2 595,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	182,00	182,00
65 Autres charges de gestion courante	1 300,00	1 300,00
RECETTES TOTALES (2)	1 200,00	1 200,00
Recettes de l'exercice	1 200,00	1 200,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 200,00	1 200,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	951 909,00	773 430,00	30 000,00	1 755 339,00
Dépenses de l'exercice	951 909,00	773 430,00	30 000,00	1 755 339,00
011 Charges à caractère général	133 482,00	180 902,00	30 000,00	344 384,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	777 000,00	565 900,00	0,00	1 342 900,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 300,00	17 696,00	0,00	36 996,00
65 Autres charges de gestion courante	22 030,00	6 000,00	0,00	28 030,00
66 Charges financières	10,00	2 932,00	0,00	2 942,00
67 Charges exceptionnelles	87,00	0,00	0,00	87,00
RECETTES TOTALES (2)	108 168,00	18 912,00	0,00	127 080,00
Recettes de l'exercice	108 168,00	18 912,00	0,00	127 080,00
013 Atténuations de charges	8 000,00	5 000,00	0,00	13 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 168,00	1 912,00	0,00	5 080,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00	12 000,00	0,00	97 000,00
74 Dotations, subventions et participations	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31 311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	Sous-fonction 32 321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	951 909,00	773 430,00
Dépenses de l'exercice	951 909,00	773 430,00
011 Charges à caractère général	133 482,00	180 902,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	777 000,00	565 900,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 300,00	17 696,00
65 Autres charges de gestion courante	22 030,00	6 000,00
66 Charges financières	10,00	2 932,00
67 Charges exceptionnelles	87,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	108 168,00	18 912,00
Recettes de l'exercice	108 168,00	18 912,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL			BP	2019
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION				
DETAIL FONCTIONNEMENT				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	760 689,00	760 689,00
Dépenses de l'exercice	760 689,00	760 689,00
011 Charges à caractère général	118 050,00	118 050,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 480,00	16 480,00
65 Autres charges de gestion courante	480 200,00	480 200,00
66 Charges financières	55 959,00	55 959,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	90 000,00	90 000,00
RECETTES TOTALES (2)	20 000,00	20 000,00
Recettes de l'exercice	20 000,00	20 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	20 000,00	20 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41	
	413 Piscines	
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	760 689,00	
Dépenses de l'exercice	760 689,00	
011 Charges à caractère général	118 050,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre	16 480,00	
65 Autres charges de gestion courante	480 200,00	
66 Charges financières	55 959,00	
68 Dotations aux amortissements et aux p	90 000,00	
RECETTES TOTALES (2)	20 000,00	
Recettes de l'exercice	20 000,00	
70 Produits des services, du domaine et v	20 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	15 080,00	15 080,00
Dépenses de l'exercice	15 080,00	15 080,00
011 Charges à caractère général	80,00	80,00
65 Autres charges de gestion courante	15 000,00	15 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	524 Autres services
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	15 080,00
Dépenses de l'exercice	15 080,00
011 Charges à caractère général	80,00
65 Autres charges de gestion courante	15 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		IV	
DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1	
FONCTION 6 Famille			
CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	Total	
DEPENSES TOTALES (2)	21 000,00	21 000,00	
Dépenses de l'exercice	21 000,00	21 000,00	
011 Charges à caractère général	21 000,00	21 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

34

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
	IV
	A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	282 263,00	326 492,00	608 755,00
Dépenses de l'exercice	282 263,00	326 492,00	608 755,00
011 Charges à caractère général	95 564,00	48 134,00	143 698,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	162 000,00	0,00	162 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 769,00	21 168,00	44 937,00
65 Autres charges de gestion courante	930,00	257 190,00	258 120,00
RECETTES TOTALES (2)	2 764,00	71 735,00	74 499,00
Recettes de l'exercice	2 764,00	71 735,00	74 499,00
013 Atténuations de charges	2 000,00	0,00	2 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	764,00	1 235,00	1 999,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	3 300,00	3 300,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	67 200,00	67 200,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 82		Sous-fonction 83	
	820 Services communs		830 Services communs	
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	282 263,00		326 492,00	
Dépenses de l'exercice	282 263,00		326 492,00	
011 Charges à caractère général	95 564,00		48 134,00	
012 Charges de personnel et frais assimilés	162 000,00		0,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 769,00		21 168,00	
65 Autres charges de gestion courante	930,00		257 190,00	
RECETTES TOTALES (2)	2 764,00		71 735,00	
Recettes de l'exercice	2 764,00		71 735,00	
013 Atténuations de charges	2 000,00		0,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	764,00		1 235,00	
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		3 300,00	
74 Dotations, subventions et participations	0,00		67 200,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	278 899,85	210 650,85	489 550,70
Dépenses de l'exercice	278 899,85	210 650,85	489 550,70
011 Charges à caractère général	187 955,00	46 241,00	234 196,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	47 630,85	47 630,85	95 261,70
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 970,00	17 179,00	53 149,00
65 Autres charges de gestion courante	120,00	99 600,00	99 720,00
66 Charges financières	4 274,00	0,00	4 274,00
67 Charges exceptionnelles	2 950,00	0,00	2 950,00
RECETTES TOTALES (2)	12 000,00	10 000,00	22 000,00
Recettes de l'exercice	12 000,00	10 000,00	22 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	10 000,00	10 000,00
74 Dotations, subventions et participations	10 000,00	0,00	10 000,00
75 Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	2 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	894 245,45	344 627,44	1 238 872,89
Dépenses de l'exercice	541 466,01	324 670,00	866 136,01
Non individualisées en opérations	541 466,01	324 670,00	866 136,01
020 Dépenses imprévues (investissement)	303 777,00	0,00	303 777,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	5 959,00	5 959,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	13 591,00	13 591,00
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00	5 700,00	15 700,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	203 300,00	203 300,00
21 Immobilisations corporelles	178 400,00	96 120,00	274 520,00
23 Immobilisations en cours	49 289,01	0,00	49 289,01
Restes à réaliser - reports	352 779,44	19 957,44	372 736,88
Non individualisées en opérations	352 779,44	19 957,44	372 736,88
001 Solde d'exécution de la section d'investis	346 241,24	0,00	346 241,24
20 Immobilisations incorporelles	0,00	16 364,52	16 364,52
21 Immobilisations corporelles	6 538,20	3 592,92	10 131,12
RECETTES TOTALES (2)	3 886 745,00	111 584,70	3 998 329,70
Recettes de l'exercice	3 886 745,00	109 569,83	3 996 314,83
Non affectées aux opérations	3 886 745,00	109 569,83	3 996 314,83
021 Virement de la section de fonctionnement	3 468 745,00	0,00	3 468 745,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	10 000,00	92 770,00	102 770,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	408 000,00	13 999,83	421 999,83
20 Immobilisations incorporelles	0,00	2 800,00	2 800,00
Restes à réaliser - reports	0,00	2 014,87	2 014,87
Non affectées aux opérations	0,00	2 014,87	2 014,87
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	169,77	169,77
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	1 845,10	1 845,10

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT	

Sous-fonction 02			
	020 Administration générale de la	021 Assemblée locale	023 Information, communication,
DEPENSES TOTALES (2)	304 233,84	2 800,00	37 593,60
Dépenses de l'exercice	293 250,00	2 800,00	28 620,00
Non individualisées en opérations	293 250,00	2 800,00	28 620,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	5 959,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	13 591,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	5 700,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	203 300,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	64 700,00	2 800,00	28 620,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	10 983,84	0,00	8 973,60
Non individualisées en opérations	10 983,84	0,00	8 973,60
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	7 390,92	0,00	8 973,60
21 Immobilisations corporelles	3 592,92	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	102 975,70	3 781,00	4 828,00
Recettes de l'exercice	100 960,83	3 781,00	4 828,00
Non affectées aux opérations	100 960,83	3 781,00	4 828,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	88 161,00	3 781,00	828,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	9 999,83	0,00	4 000,00
20 Immobilisations incorporelles	2 800,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	2 014,87	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	2 014,87	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	169,77	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	1 845,10	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'Assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

38

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	12 Hygiène et salubrité publique	Total
RECETTES TOTALES (2)	182,00	182,00
Recettes de l'exercice	182,00	182,00
Non affectées aux opérations	182,00	182,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	182,00	182,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.2	
DETAIL INVESTISSEMENT			

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	Total
DEPENSES TOTALES (2)	116 430,75	243 129,70	359 560,45
Dépenses de l'exercice	112 544,00	172 993,00	285 537,00
Non individualisées en opérations	112 544,00	172 993,00	285 537,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	3 168,00	1 912,00	5 080,00
16 Emprunts et dettes assimilées	310,00	16 667,00	16 977,00
20 Immobilisations incorporelles	5 000,00	41 220,00	46 220,00
21 Immobilisations corporelles	99 810,00	95 200,00	195 010,00
23 Immobilisations en cours	4 256,00	17 994,00	22 250,00
Restes à réaliser - reports	3 886,75	70 136,70	74 023,45
Non individualisées en opérations	3 886,75	70 136,70	74 023,45
21 Immobilisations corporelles	2 482,04	3 184,18	5 666,22
23 Immobilisations en cours	1 404,71	66 952,52	68 357,23
RECETTES TOTALES (2)	36 719,42	262 724,13	299 443,55
Recettes de l'exercice	34 862,00	35 696,00	70 558,00
Non affectées aux opérations	34 862,00	35 696,00	70 558,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	18 862,00	17 696,00	36 558,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	16 000,00	18 000,00	34 000,00
Restes à réaliser - reports	1 857,42	227 028,13	228 885,55
Non affectées aux opérations	1 857,42	227 028,13	228 885,55
10 Dotations, fonds divers et réserves	12,31	21 877,02	21 889,33
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	1 845,11	205 151,11	206 996,22

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	311 Expression musicale, lyrique et	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	116 430,75	243 129,70
Dépenses de l'exercice	112 544,00	172 993,00
Non individualisées en opérations	112 544,00	172 993,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	3 168,00	1 912,00
16 Emprunts et dettes assimilées	310,00	16 667,00
20 Immobilisations incorporelles	5 000,00	41 220,00
21 Immobilisations corporelles	99 810,00	95 200,00
23 Immobilisations en cours	4 256,00	17 994,00
Restes à réaliser - reports	3 886,75	70 136,70
Non individualisées en opérations	3 886,75	70 136,70
21 Immobilisations corporelles	2 482,04	3 184,18
23 Immobilisations en cours	1 404,71	66 952,52
RECETTES TOTALES (2)	36 719,42	262 724,13
Recettes de l'exercice	34 862,00	35 696,00
Non affectées aux opérations	34 862,00	35 696,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	18 862,00	17 696,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	16 000,00	18 000,00
Restes à réaliser - reports	1 857,42	227 028,13
Non affectées aux opérations	1 857,42	227 028,13
10 Dotations, fonds divers et réserves	12,31	21 877,02
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	1 845,11	205 151,11

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
DETAIL INVESTISSEMENT			

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 934 700,60	1 934 700,60
Dépenses de l'exercice	1 852 011,00	1 852 011,00
Non individualisées en opérations	1 852 011,00	1 852 011,00
16 Emprunts et dettes assimilées	110 311,00	110 311,00
20 Immobilisations incorporelles	1 200,00	1 200,00
21 Immobilisations corporelles	12 500,00	12 500,00
23 Immobilisations en cours	1 728 000,00	1 728 000,00
Restes à réaliser - reports	82 689,60	82 689,60
Non individualisées en opérations	82 689,60	82 689,60
23 Immobilisations en cours	82 689,60	82 689,60
RECETTES TOTALES (2)	96 666,29	96 666,29
Recettes de l'exercice	16 480,00	16 480,00
Non affectées aux opérations	16 480,00	16 480,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	16 480,00	16 480,00
Restes à réaliser - reports	80 186,29	80 186,29
Non affectées aux opérations	80 186,29	80 186,29
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	80 186,29	80 186,29

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41
	413 Piscines
DEPENSES TOTALES (2)	1 934 700,60
Dépenses de l'exercice	1 852 011,00
Non individualisées en opérations	1 852 011,00
16 Emprunts et dettes assimilées	110 311,00
20 Immobilisations incorporelles	1 200,00
21 Immobilisations corporelles	12 500,00
23 Immobilisations en cours	1 728 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

Sous-fonction 41	
413	Piscines
Restes à réaliser - reports	82 689,60
Non individualisées en opérations	82 689,60
23 Immobilisations en cours	82 689,60
RECETTES TOTALES (2)	96 666,29
Recettes de l'exercice	16 480,00
Non affectées aux opérations	16 480,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	16 480,00
Restes à réaliser - reports	80 186,29
Non affectées aux opérations	80 186,29
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	80 186,29

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL			BP	2019
IV - ANNEXES			IV	
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION				A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT				

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	25 000,00	25 000,00
Dépenses de l'exercice	25 000,00	25 000,00
Non individualisées en opérations	25 000,00	25 000,00
23 Immobilisations en cours	25 000,00	25 000,00
RECETTES TOTALES (2)	4 000,00	4 000,00
Recettes de l'exercice	4 000,00	4 000,00
Non affectées aux opérations	4 000,00	4 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 000,00	4 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52	
	524 Autres services	
DEPENSES TOTALES (2)	25 000,00	
Dépenses de l'exercice	25 000,00	
Non individualisées en opérations	25 000,00	
23 Immobilisations en cours	25 000,00	
RECETTES TOTALES (2)	4 000,00	
Recettes de l'exercice	4 000,00	
Non affectées aux opérations	4 000,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	182 411,00	111 184,00	4 074,26	297 669,26
Dépenses de l'exercice	0,00	111 184,00	1 235,00	112 419,00
Non individualisées en opérations	0,00	111 184,00	1 235,00	112 419,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	764,00	1 235,00	1 999,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	110 420,00	0,00	110 420,00
Restes à réaliser - reports	182 411,00	0,00	2 839,26	185 250,26
Non individualisées en opérations	182 411,00	0,00	2 839,26	185 250,26
20 Immobilisations incorporelles	182 411,00	0,00	0,00	182 411,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 839,26	2 839,26
RECETTES TOTALES (2)	16 520,11	24 207,00	49 593,46	90 320,57
Recettes de l'exercice	0,00	24 207,00	21 168,00	45 375,00
Non affectées aux opérations	0,00	24 207,00	21 168,00	45 375,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	24 207,00	21 168,00	45 375,00
Restes à réaliser - reports	16 520,11	0,00	28 425,46	44 945,57
Non affectées aux opérations	16 520,11	0,00	28 425,46	44 945,57
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 220,11	0,00	0,00	4 220,11
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	12 300,00	0,00	28 425,46	40 725,46

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	810 Services communs	820 Services communs	830 Services communs
DEPENSES TOTALES (2)	182 411,00	111 184,00	4 074,26
Dépenses de l'exercice	0,00	111 184,00	1 235,00
Non individualisées en opérations	0,00	111 184,00	1 235,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	764,00	1 235,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	110 420,00	0,00
Restes à réaliser - reports	182 411,00	0,00	2 839,26
Non individualisées en opérations	182 411,00	0,00	2 839,26

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL			BP	2019
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION				
DETAIL INVESTISSEMENT				
	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	810	820	830	
	Services communs	Services communs	Services communs	
20 Immobilisations incorporelles	182 411,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 839,28	
RECETTES TOTALES (2)	16 520,11	24 207,00	49 593,46	
Recettes de l'exercice	0,00	24 207,00	21 168,00	
Non affectées aux opérations	0,00	24 207,00	21 168,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	24 207,00	21 168,00	
Restes à réaliser - reports	16 520,11	0,00	28 425,46	
Non affectées aux opérations	16 520,11	0,00	28 425,46	
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 220,11	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	12 300,00	0,00	28 425,46	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

46

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	916 015,68	29 124,12	945 139,80
Dépenses de l'exercice	825 676,00	10 100,00	835 776,00
Non individualisées en opérations	825 676,00	10 100,00	835 776,00
16 Emprunts et dettes assimilées	38 976,00	0,00	38 976,00
20 Immobilisations incorporelles	1 200,00	0,00	1 200,00
204 Subventions d'équipement versées	100 900,00	0,00	100 900,00
21 Immobilisations corporelles	84 600,00	10 100,00	94 700,00
27 Autres immobilisations financières	600 000,00	0,00	600 000,00
Restes à réaliser - reports	90 339,68	19 024,12	109 363,80
Non individualisées en opérations	90 339,68	19 024,12	109 363,80
204 Subventions d'équipement versées	30 339,68	0,00	30 339,68
21 Immobilisations corporelles	0,00	19 024,12	19 024,12
23 Immobilisations en cours	60 000,00	0,00	60 000,00
RECETTES TOTALES (2)	284 850,00	27 150,89	312 000,89
Recettes de l'exercice	244 850,00	7 110,00	251 960,00
Non affectées aux opérations	244 850,00	7 110,00	251 960,00
024 Produits de cessions	80 000,00	0,00	80 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	47 039,00	6 110,00	53 149,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 000,00	1 000,00
27 Autres immobilisations financières	117 811,00	0,00	117 811,00
Restes à réaliser - reports	40 000,00	20 040,89	60 040,89
Non affectées aux opérations	40 000,00	20 040,89	60 040,89
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	20 040,89	20 040,89
23 Immobilisations en cours	40 000,00	0,00	40 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN		IV	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.2	
DETAIL INVESTISSEMENT			

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		IV
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)		A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel			
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 487 624,81							
1641 Emprunts en euros (total)					3 487 624,81							
A7609029	CAISSE D'EPARGNE HAUTE NORMANDIE	21/04/2008		15/12/2008	1 000 000,00 F			3,65	3,63312		A	X
L7080188	CREDIT AGRICOLE	22/08/2008		01/01/2009	500 000,00 F			4,71	5,06592		A	X
A14110NW	CAISSE D'EPARGNE HAUTE NORMANDIE	02/04/2012		01/06/2013	400 000,00 F			4,58	4,26331		A	X
L7080189	CREDIT AGRICOLE	15/06/2009		15/06/2014	449 050,00 F			2,4	2,70233		A	X
10000262590	CREDIT AGRICOLE	11/05/2017		19/08/2017	122 170,46 F			1,3	1,54082		T	X
10000276115	CREDIT AGRICOLE	21/06/2017		31/10/2017	200 000,00 F			1,33	1,34954		T	X
4861592	CAISSE D'EPARGNE HAUTE NORMANDIE	11/05/2017		18/08/2017	283 353,00 F			1,3	1,32489		T	X
MON517477EUR	LA BANQUE POSTALE	20/06/2017		01/10/2017	282 210,00 F			0,93	1,01708		T	C
MON517479EUR	LA BANQUE POSTALE	01/06/2017		01/10/2017	250 000,00 F			1,34	1,42866		T	C
MON191641	TRESORERIE YVETOT	14/12/2001		30/04/2018	861,35 F			0,34	4,27322		A	X
Total général					3 487 624,81							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCC51015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuités de l'exercice			
									Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 589 918,48					179 851,91	72 354,95	0,00	46 103,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 589 918,48					179 851,91	72 354,95	0,00	46 103,14
A7608029	N	0,00		690 734,56	14,25	F		3,63312	34 756,58	26 962,63	0,00	18 971,76
L7080188	N	0,00		365 530,00	14,00	F		5,06592	17 230,00	17 455,58	0,00	16 632,78
A14110NW	N	0,00		153 046,51	8,42	F		4,26331	13 590,62	6 979,01	0,00	3 709,58
L7080189	N	0,00		371 150,00	14,42	F		2,70233	17 770,00	9 031,32	0,00	4 694,46
1000262590	N	0,00		104 840,26	8,58	F		1,54082	11 742,32	1 305,84	0,00	144,56
1000276115	N	0,00		184 812,34	13,50	F		1,34954	12 332,93	2 396,07	0,00	386,70
4861592	N	0,00		243 141,47	8,33	F		1,32489	27 232,36	3 028,44	0,00	335,26
MON51747TEUR	N	0,00		246 933,75	8,50	F		1,01706	28 221,00	2 198,06	0,00	508,51
MON517479EUR	N	0,00		229 166,65	13,50	F		1,42665	16 666,68	2 987,08	0,00	711,87
MON191641	N	0,00		560,94	6,25	F		4,27322	309,41	10,32	0,00	5,66
Total général		0,00		2 589 918,48					179 851,91	72 354,95	0,00	46 103,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

IV	
A2.3	

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
A7609029	CAISSE D'EPARGNE HAUTE NORMANDIE	1 000 000,00	690 734,56	3	26,00				0,00	0	3,63312	26 962,63	0,00	26,67 %
TOTAL (E)		1 000 000,00	690 734,56									26 962,63	0,00	26,67 %
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		1 000 000,00	690 734,56									26 962,63	0,00	26,67 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent, suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro

ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	
	IV
	A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9					
	% de l'encours	73,33%					
	Montant en euros	1 899 183,92					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits			1			
	% de l'encours			28,67%			
	Montant en euros			690 734,56			
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 760,00€			16/04/2002
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	appareil de levage-ascenseurs	20	08/04/2002
Linéaire	coffre fort	20	08/04/2002
Linéaire	équipements de cuisine	10	08/04/2002
Linéaire	équipements de garage et ateliers	10	08/04/2002
Linéaire	installation téléphonique	10	08/04/2002
Linéaire	Installations matériel technique, matériel de voirie	20	08/04/2002
Linéaire	logiciels	4	08/04/2002
Linéaire	matériel classique (instruments de musique, aspirateur ..)	8	08/04/2002
Linéaire	matériel de bureau électrique et électronique	8	08/04/2002
Linéaire	matériel informatique	4	08/04/2002
Linéaire	matériels de sport	10	08/04/2002
Linéaire	matériels de voirie	20	08/04/2002
Linéaire	meublier	10	08/04/2002
Linéaire	voitures et fourgonnettes	8	08/04/2002
Linéaire	panneaux de voirie	5	07/04/2005
Linéaire	subvention d'équipement à des personnes de droit privé	5	21/09/2006
Linéaire	installations et appareils de chauffage	10	05/12/2008
Linéaire	batiments de rapport	30	13/04/2011
Linéaire	batiments	30	19/12/2012
Linéaire	subvention d'équipement versée / fonds de concours	5	05/06/2013
Linéaire	subvention d'équipement versée / fonds de concours	5	05/06/2013
Linéaire	202-documents d'urbanisme	10	12/11/2015
Linéaire	202-Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	12/11/2015
Linéaire	Equipements des chemins de randonnées	5	15/12/2016
Linéaire	Frais d'études non suivies de travaux	5	15/12/2016
Linéaire	Frais d'insertion non suivis de travaux	2	15/12/2016
Linéaire	subvention d'équipement versée / fonds de concours	5	05/04/2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL					BP	2019
IV - ANNEXES					IV	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS					A4	

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	90 000,00		90 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00
PERTE D EXPLOITATION CENTRE AQUATIQUE	90 000,00	05/04/2018	90 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	90 000,00		90 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL					BP	2019
IV - ANNEXES					IV	
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)					A5	

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Autres provisions pour risques	PERTE D EXPLOITATION CENTRE AQUATIQUE	180 000,00	2	90 000,00	90 000,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		A6.1	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		496 670,00	496 670,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		179 855,00	179 855,00
1641	Emprunts en euros	179 545,00	179 545,00
1687	Autres dettes	310,00	310,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		316 815,00	316 815,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	13 038,00	13 038,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)	303 777,00	303 777,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	303 777,00	303 777,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	496 670,00	477 822,75	D001 align="right">346 241,24	1 320 733,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 974 069,83	III 3 974 069,83
Ressources propres externes de l'année (a)		170 810,83	170 810,83
10222	Dotations, fonds divers et réserves	52 999,83	52 999,83
276351	Autres immobilisations financières	117 811,00	117 811,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		3 803 259,00	3 803 259,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	20 719,00	20 719,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 809,00	1 809,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	7 918,00	7 918,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	3 000,00	3 000,00
28041621	CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	774,00	774,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	23 317,00	23 317,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	6 110,00	6 110,00
28051	Concessions et droits similaires	42 181,00	42 181,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	11 884,00	11 884,00
28135	Installat* générales, agencements, aménagement des construct*	16 934,00	16 934,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	5 633,00	5 633,00
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	182,00	182,00
28182	Matériel de transport	7 582,00	7 582,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	64 199,00	64 199,00
28184	Mobilier	24 177,00	24 177,00
28188	Autres immobilisations corporelles	18 095,00	18 095,00
024	Produits de cessions	80 000,00	80 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 468 745,00	3 468 745,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 974 069,83	416 073,17	0,00	408 000,00	4 798 143,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 320 733,99
Ressources propres disponibles	IV 4 798 143,00
Solde	V = IV - II (6) + 3 477 409,01

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2019	Annuité versée au cours de l'exercice
8018 Autres engagements donnés					70 654,23	66 068,57	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					70 654,23	66 068,57	0,00
2018	AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE TAG PLASTIQUE	DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME	4	12	14 876,20	14 876,20	0,00
2018	AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE - NOE CINEMAS	DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME	4	12	20 000,00	20 000,00	0,00
2018	AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE	DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME	4	12	9 518,00	9 518,00	0,00
2018	AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE - NSI	DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME	4	12	6 506,12	2 602,45	0,00
2018	AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE SARL AUBOI	DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME	4	12	12 230,60	12 230,60	0,00
2018	AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE SOGEAS	DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME	4	12	5 250,00	5 250,00	0,00
2018	AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE SARL DUCHESNE	DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME	4	12	2 273,31	1 591,32	0,00
TOTAL					70 654,23	66 068,57	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/2019 » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2019;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL						BP	2019
IV - ANNEXES						IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS						B1.6	

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme attributaire	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2019	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					591 859,26	499 793,96	0,00
8028 Autres engagements reçus					591 859,26	499 793,96	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					591 859,26	499 793,96	0,00
2018	SUBVENTION TERRITOIRE DURABLE	CONSEIL REGIONAL DE NORMANDIE	4	12	150 000,00	150 000,00	0,00
2018	SUBVENTION DEPARTEMENT AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT TOURISTIQUE	DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME	3	12	1 904,95	1 904,95	0,00
2018	SUBVENTION FILM PROMOTIONNEL	DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME	3	12	7 252,00	7 252,00	0,00
2018	SUBVENTION DSIL PROMOTION DU TERRITOIRE	PREFECTURE DE SEINE MARITIME	2	12	7 325,00	7 325,00	0,00
2018	SUBVENTION DSIL REHABILITATION CENTRE AQUATIQUE	PREFECTURE DE SEINE MARITIME	2	12	80 186,29	80 186,29	0,00
2018	SUBVENTION PREFECTURE SECURISATION ITINERAIRES DE RANDO	PREFECTURE DE SEINE MARITIME	2	12	3 558,94	3 558,94	0,00
2017	SUBVENTION REHABILITATION MEDIATHEQUE	DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME	3	12	192 500,00	192 500,00	0,00
2017	SUBVENTION INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE	PREFECTURE DE SEINE MARITIME	4	12	27 676,62	5 535,32	0,00
2017	SUBVENTION TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE	PREFECTURE DE SEINE MARITIME	3	12	28 425,46	28 425,46	0,00
2016	SUBVENTION PLUI	DDTM	4	12	7 000,00	3 500,00	0,00
2016	SUBVENTION PLUI	DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME	3	12	24 000,00	4 800,00	0,00
2016	SUBVENTION FSIL REHABILITATION MEDIATHEQUE	PREFECTURE DE SEINE MARITIME	4	12	54 030,00	10 806,00	0,00
2016	SUBVENTION RLPI	PREFECTURE DE SEINE MARITIME	4	12	8 000,00	4 000,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)		B1.7	

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	2019LYCEE AGRICOLE	SUBVENTION LYCEE AGRICOLE	LYCEE AGRICOLE ET AGRO ALIMENTAIRE	Etat	1 000,00
6574	2019SCHAM	SUBVENTION SCHAM AIDE A LA PROFESSIONNALISATION	MAITRISE DE SEINE-MARITIME	Associations	13 500,00
6574	DELIBERATION DU 30 MARS 2017	SUBVENTION SCHAM FESTIVAL INTERNATIONAL DES CHORALES	MAITRISE DE SEINE-MARITIME	Associations	4 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette : Taxe de Séjour							
Reste à employer au 01/01/N :				-169 438,74			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N :				-169 438,74			

Libellé de la recette : TAXE DE SEJOUR 2017							
Reste à employer au 01/01/N :				-899,68			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N :				-899,68			

Libellé de la recette : TAXE DE SEJOUR 2018							
Reste à employer au 01/01/N :				-14 598,66			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N :				-14 598,66			

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B3
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Libellé de la recette : TAXE DE SEJOUR 2019							
Reste à employer au 01/01/2019 :				0,00			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
10	10222	F.C.T.V.A.	1 000,00				0,00
13	1311	Etat et établissements	10 883,94				0,00
13	1313	Départements	1 904,95				0,00
13	1313	Départements	7 252,00				0,00
			0,00	21	21728	Autres agencements et amé	3 100,00
			0,00	21	2188	Autres immobilisations corp	7 000,00
			0,00	011	60612	Énergie - Électricité	500,00
			0,00	011	60623	Alimentation	700,00
			0,00	011	60632	Fournitures de petit équiper	150,00
			0,00	011	6068	Autres matières et fourniture	6 500,00
			0,00	011	61521	Terrains	10 900,00
			0,00	011	61522	Entretien et réparations bâti	100,00
			0,00	011	61522	Entretien et réparations aut	300,00
			0,00	011	61558	Autres biens mobiliers	3 950,00
			0,00	011	6168	Autres primes d'assurance	55,00
			0,00	011	617	Etudes et recherches	10 000,00
			0,00	011	6188	Autres frais divers	300,00
			0,00	011	6226	Honoraires	1 000,00
			0,00	011	6238	Divers	5 836,00
			0,00	011	6261	Frais d'affranchissement	100,00
			0,00	011	6281	Concours divers (cotisations	2 600,00
			0,00	011	62875	Aux communes membres d	3 000,00
			0,00	65	65548	Autres contributions	95 600,00
			0,00	65	65737	Autres établissements publi	4 000,00
73	7362	Taxes de séjour	10 000,00				0,00
Reste à employer au 31/12/2019 :				-124 650,11			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2019 :		-184 937,08	
TOTAL Recettes	31 040,89	TOTAL Dépenses	155 691,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/2019 :		-309 587,19	

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	
IV	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
DGS	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18	0,5	18,5	15	3,5	18,5
Attaché	A	3	0	3	2	1	3
Rédacteur	B	4	0	4	3	1	4
Rédacteur principal 1ere classe	B	2	0	2	2	0	2
Rédacteur principal 2e classe	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif	C	3	0,5	3,5	2	1,5	3,5
Adjoint administratif principal 1ere classe	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif principal 2e classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	0	5	4	1	5
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Technicien	B	1	0	1	0	0	0
Technicien	B	0	0	0	0	1	1
Adjoint technique	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique principal 1ere classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		22	5,96	27,96	25,45	2,51	27,96
Bibliothécaire	A	1	0	1	1	0	1
Conservateur de Bibliothèques	A	1	0	1	1	0	1
Professeur enseignement artistique	A	1	0	1	1	0	1
Assistant de conservation princip 1è classe	B	3	0	3	3	0	3
Assistant enseig artistique princip 1ere classe	B	8	1,34	9,34	9,34	0	9,34
Assistant enseig artistique princip 2e classe	B	3	2,86	5,86	3,35	2,51	5,86
Adjoint patrimoine	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint patrimoine principal 1ère classe	C	3	0,54	3,54	3,54	0	3,54
Adjoint patrimoine principal 2e classe	C	1	1,22	2,22	2,22	0	2,22

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES		
	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		45	6,46	51,46	44,45	7,01	51,46

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalence temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 8/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019		C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM		0,00		
Rédacteur	B	ADM		0,00		
Assistant enseig artistique princip 2e classe	B	CULT		0,00		
Technicien	B	TECH		0,00		
Adjoint Administratif	C	ADM		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

QTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Mailr du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1ère alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-3-5 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD).

38 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

47 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110 : article 110 collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 01/01/2016 : contrat de DSP centre aquatique	VM 76190	SARL VM 76190	Société Française	475 200,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
PARC NATUREL DES BOUCLES DE LA SEINE	07/03/2013		4 000,00
PETR PLATEAUX CAUX MARITIME	19/07/2013		135 200,00
SEVEDE	01/01/1999		760 000,00
SMITVAD	01/01/2017		20 000,00
SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS AUSTREBERTHE ET DU SAFFINBEC	01/01/2018		17 000,00
SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS CAUX SEINE	01/01/2018		151 000,00
SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DE LA DURDENT	01/01/2018		87 000,00
SYNDICAT MIXTE NUMERIQUE	19/01/2017		250 845,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TP2, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	0,00	7,020	7,020	0,000	1 525 000,00	2,335
Taxe foncière sur les propriétés bâties	0,00	6,220	6,220	0,000	1 338 000,00	2,712
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	9,720	9,720	0,000	118 000,00	2,188
Cotisation foncière des entreprises	0,00	22,430	22,430	0,000	1 805 000,00	3,286
TOTAL	0,00	-100,000			4 784 000,00	2,794

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.27	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.37	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.49	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.51	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.52	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.53	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.54	A4 - Etat des provisions	X	
p.55	A5 - Etalement des provisions	X	
p.56	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.57	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.58	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.59	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.60	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.61	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.63	C1 - Etat du personnel	X	
p.67	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.68	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.69	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.70	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.
Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

Présenté par le Président, Gérard CHARASSIER,
A Yvetot, le 04/04/2019

Le Président, Gérard CHARASSIER,

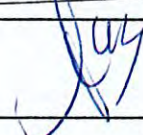
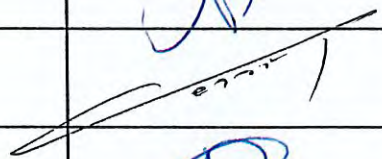
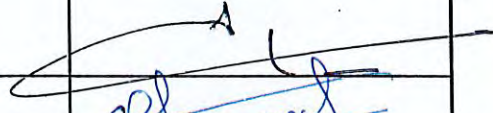
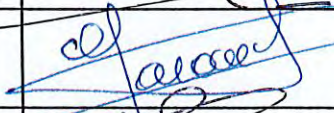
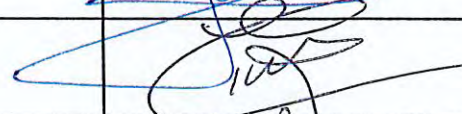
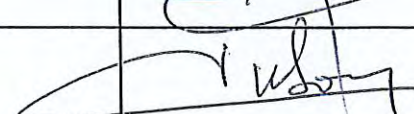
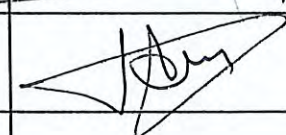
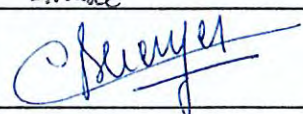
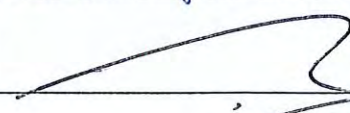
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Yvetot, le 04/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 49
 Nombre de membres présents : 29
 Nombre de suffrages exprimés : 39
 VOTES : Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 29/03/2019

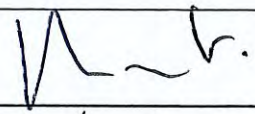
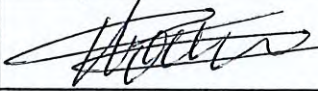
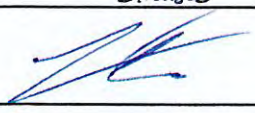
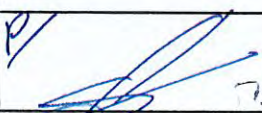
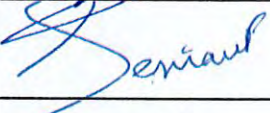
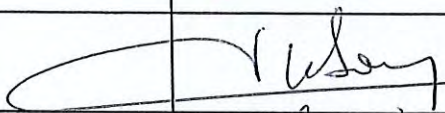
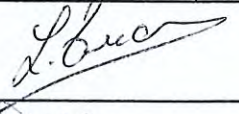
M. Gérard CHARASSIER, Président	
M. Jacques CAHARD, 1er Vice-Président	
M. Jean-Luc SCHABOWSKI, 2e Vice-Président	
M. Didier TERRIER, 3e Vice-Président	
Mme Virginie BLANDIN, 4e Vice-Présidente	
M. Joël LEFEBVRE, 5e Vice-Président	
M. Sylvain GARAND, 6e Vice-Président	
M. Éric RENÉE, 7e Vice-Président	
M. Christophe ACHER, Conseiller Communautaire	
M. Francis ALABERT, Conseiller Communautaire	
Mme Patricia ARNAULT, Conseillère Communautaire	Excusé
Mme Catherine BERÉNGER, Conseillère Communautaire	
M. Alain BREYSACHER, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES

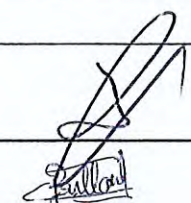
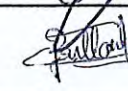
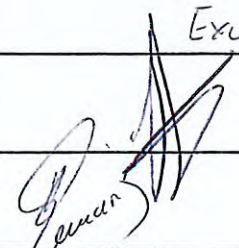
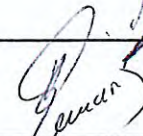
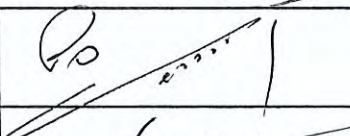
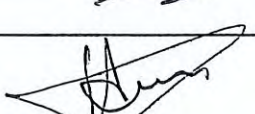
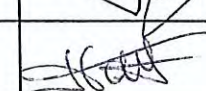
IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. Serge BROCHET, Conseiller Communautaire	
M. Alain CANAC, Conseiller Communautaire	
M. Emile CANU, Conseiller Communautaire	Excusé
M. Eric CARPENTIER, Conseiller Communautaire	
M. Jean-Pierre CLECH, Conseiller Communautaire	Excusé
Mme Isabelle CLEMENT, Conseillère Communautaire	
Mme Marie-Christine COMMARE, Conseillère Communautaire	Po: 
M. Charles D'ANJOU, Conseiller Communautaire	Excusé
Mme Odile DÉCHAMPS, Conseillère Communautaire	
M. Mario DEMAZIERES, Conseiller Communautaire	
Mme Françoise DENIAU, Conseillère Communautaire	
M. Raphaël DIRAND, Conseiller Communautaire	
M. Mickaël DODELIN, Conseiller Communautaire	Excusé
Mme Yvette DUBOC, Conseillère Communautaire	
M. Rémi DUBOST, Conseiller Communautaire	
M. Louis EUDIER, Conseiller Communautaire	
M. Sylvain FANTE, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme Huguette FERCOQ, Conseillère Communautaire	
M. Lionel GAILLARD, Conseiller Communautaire	
Mme Marie-Claude HÉRANVAL, Conseiller Communautaire	
Mme Annick HOLLEVILLE, Conseillère Communautaire	
Mme Martine LEBORGNE, Conseillère Communautaire	
M. Pascal LEBORGNE, Conseiller Communautaire	
Mme Stéphanie LECERF, Conseillère Communautaire	Exuse
M. Gérard LEGAY, Conseiller Communautaire	
Mme Monique LEMARIE, Conseillère Communautaire	
M. Vincent LEMETTAIS, Conseiller Communautaire	Exuse
M. Jean-François LEPERF, Conseiller Communautaire	Exuse
M. Joël LESOIF, Conseiller Communautaire	
Mme Marie-Dominique LEVIEUX, Conseillère Communautaire	
M. Jean-Louis LUC, Conseiller Communautaire	
M. Dominique MACÉ, Conseiller Communautaire	
Mme Elisabeth MAZARS, Conseiller Communautaire	
M. Jean-Paul MONVILLE, Conseiller Communautaire	

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - PRINCIPAL		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

M. Ludovic NÉEL, Conseiller Communautaire	Exuse
M. Rémy PATIN, conseiller Communautaire	Exuse

Certifié exécutoire par le Président, Gérard CHARASSIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10.04.19 et de la publication le 12.04.19 2019

Monsieur le Président
Gérard CHARASSIER

A Yvetot, le 02 Mai 2019



REPUBLIQUE FRANCAISE

24760062000030

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE YVETOT

**SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE**

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : OM

ANNEE 2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - OM		BP	2019
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET			

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 874 261,00	3 017 385,01

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 856 875,99

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 874 261,00	3 874 261,00
---	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 126 291,50	761 673,86

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 883,50	20 325,30
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 348 175,84

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 130 175,00	1 130 175,00
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 004 436,00	5 004 436,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - OM	BP 2019
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 336 883,00	0,00	2 040 340,00	2 040 340,00	2 040 340,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	846 825,00	0,00	846 700,00	846 700,00	846 700,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	41 720,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 225 428,00	0,00	2 932 040,00	2 932 040,00	2 932 040,00
66	Charges financières	3 050,00	0,00	2 795,64	2 795,64	2 795,64
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	225 000,00		217 751,50	217 751,50	217 751,50
	Total des dépenses réelles d'exploitation	3 493 478,00	0,00	3 192 587,14	3 192 587,14	3 192 587,14
023	Virement à la section d'investissement (6)			455 218,86	455 218,86	455 218,86
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	275 000,00		226 455,00	226 455,00	226 455,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	275 000,00		681 673,86	681 673,86	681 673,86
	TOTAL	3 768 478,00	0,00	3 874 261,00	3 874 261,00	3 874 261,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 874 261,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	37 800,00	0,00	27 800,00	27 800,00	27 800,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, m	2 459 000,00	0,00	2 440 500,00	2 440 500,00	2 440 500,00
74	Subventions d'exploitation	303 300,00	0,00	350 800,00	350 800,00	350 800,00
75	Autres produits de gestion courante	166 420,00	0,00	160 551,01	160 551,01	160 551,01
	Total des recettes de gestion des services	2 966 520,00	0,00	2 979 651,01	2 979 651,01	2 979 651,01
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 599,26	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	2 972 119,26	0,00	2 985 151,01	2 985 151,01	2 985 151,01
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	44 000,00		32 234,00	32 234,00	32 234,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	44 000,00		32 234,00	32 234,00	32 234,00
	TOTAL	3 016 119,26	0,00	3 017 385,01	3 017 385,01	3 017 385,01

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	856 875,99
--	------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 874 261,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	649 439,86
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	33 400,00	33 400,00	33 400,00
21	Immobilisations corporelles	342 298,70	3 883,50	535 831,00	535 831,00	539 714,50
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	111 832,30	0,00	441 442,50	441 442,50	441 442,50
Total des dépenses d'équipement		455 131,00	3 883,50	1 010 673,50	1 010 673,50	1 014 557,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 334,00	0,00	13 334,00	13 334,00	13 334,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	37 500,00		70 050,00	70 050,00	70 050,00
Total des dépenses financières		50 834,00	0,00	83 384,00	83 384,00	83 384,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		505 965,00	3 883,50	1 094 057,50	1 094 057,50	1 097 941,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	44 000,00		32 234,00	32 234,00	32 234,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		44 000,00		32 234,00	32 234,00	32 234,00
TOTAL		549 965,00	3 883,50	1 126 291,50	1 126 291,50	1 130 175,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 130 175,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 500,00	14 736,00	0,00	0,00	14 736,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 500,00	14 736,00	0,00	0,00	14 736,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	42 894,89	5 589,30	80 000,00	80 000,00	85 589,30
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		57 894,89	5 589,30	80 000,00	80 000,00	85 589,30
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		59 394,89	20 325,30	80 000,00	80 000,00	100 325,30
021	Virement de la section d'exploitation (4)			455 218,86	455 218,86	455 218,86
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	275 000,00		226 455,00	226 455,00	226 455,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		275 000,00		681 673,86	681 673,86	681 673,86
TOTAL		334 394,89	20 325,30	761 673,86	761 673,86	781 999,16

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

348 175,84

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 130 175,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

649 439,86

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - OM	BP 2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 040 340,00		2 040 340,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	846 700,00		846 700,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 000,00		45 000,00
66	Charges financières	2 795,64	0,00	2 795,64
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	0,00	40 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	225 843,00	225 843,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		612,00	612,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	217 751,50		217 751,50
023	Virement à la section d'investissement		455 218,86	455 218,86
	Dépenses d'exploitation - Total	3 192 587,14	681 673,86	3 874 261,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 874 261,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	11 234,00	11 234,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	13 334,00	0,00	13 334,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	33 400,00	0,00	33 400,00
21	Immobilisations corporelles (6)	539 714,50	0,00	539 714,50
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	441 442,50	0,00	441 442,50
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	21 000,00	21 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	70 050,00		70 050,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 097 941,00	32 234,00	1 130 175,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 130 175,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	27 800,00		27 800,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	2 440 500,00		2 440 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		21 000,00	21 000,00
74	Subventions d'exploitation	350 800,00		350 800,00
75	Autres produits de gestion courante	160 551,01	0,00	160 551,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 500,00	11 234,00	16 734,00
Recettes d'exploitation - Total		2 985 151,01	32 234,00	3 017 385,01

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 856 875,99

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 874 261,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	85 589,30	0,00	85 589,30
13	Subventions d'investissement	14 736,00	0,00	14 736,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		225 843,00	225 843,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	612,00	612,00
021	Virement de la section d'exploitation		455 218,86	455 218,86
Recettes d'investissement - Total		100 325,30	681 673,86	781 999,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 348 175,84

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 130 175,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	2 336 883,00	2 040 340,00	2 040 340,00
601	Achats stockés - Matières premières (et fournitures)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	8 400,00	8 700,00	8 700,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	16 050,00	17 000,00	17 000,00
6064	Fournitures administratives	700,00	500,00	500,00
6066	Carburants	60 450,00	77 680,00	77 680,00
6068	Autres matières et fournitures	44 450,00	43 050,00	43 050,00
611	Sous-traitance générale		1 716 200,00	1 716 200,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	2 500,00	5 500,00	5 500,00
61523	Entretien et réparations réseaux	10 200,00	10 700,00	10 700,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	11 600,00	11 700,00	11 700,00
61551	Matériel roulant	37 300,00	39 300,00	39 300,00
61558	Autres biens mobiliers	1 850,00	2 200,00	2 200,00
6156	Maintenance	12 860,00	12 610,00	12 610,00
6161	Multirisques	2 121,86	2 565,00	2 565,00
6168	Autres	6 033,49	7 030,00	7 030,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	15 000,00	15 000,00
618	Divers	11 300,00	7 600,00	7 600,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	2 055 147,65	2 900,00	2 900,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	3 400,00	3 400,00
6232	Echantillons		100,00	100,00
6236	Catalogues et imprimés	2 700,00	14 400,00	14 400,00
6238	Divers	1 500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	280,00	280,00
6256	Missions	2 000,00	1 750,00	1 750,00
6257	Réceptions		0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	7 300,00	7 850,00	7 850,00
6262	Frais de télécommunications	5 770,00	4 300,00	4 300,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	650,00	650,00
6288	Autres		750,00	750,00
63512	Taxes foncières		0,00	0,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	1 125,00	1 125,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	846 825,00	846 700,00	846 700,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	92 310,00	93 700,00	93 700,00
6218	Autre personnel extérieur	61 200,00	60 200,00	60 200,00
6331	Versement de transport	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 000,00	7 100,00	7 100,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	383 720,00	395 800,00	395 800,00
6412	Congés payés		0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	48 000,00	60 000,00	60 000,00
6414	Indemnités et avantages divers		0,00	0,00
6415	Supplément familial	14 000,00	10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	73 500,00	67 000,00	67 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	108 580,00	106 000,00	106 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 800,00	2 500,00	2 500,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	4 715,00	4 900,00	4 900,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 100,00	1 700,00	1 700,00
6478	Autres charges sociales diverses		0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	44 100,00	34 000,00	34 000,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	41 720,00	45 000,00	45 000,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	720,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	22 000,00	22 000,00
6542	Créances éteintes	6 000,00	8 000,00	8 000,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - OM			BP	2019
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES			A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
658	Charges diverses de la gestion courante	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		3 225 428,00	2 932 040,00	2 932 040,00
66	Charges financières (b)(8)	3 050,00	2 795,64	2 795,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 089,77	2 835,42	2 835,42
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-39,77	-39,78	-39,78
67	Charges exceptionnelles (c)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	40 000,00	40 000,00	40 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)	225 000,00	217 751,50	217 751,50
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 493 478,00	3 192 687,14	3 192 687,14
023	Virement à la section d'investissement		455 218,86	455 218,86
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	275 000,00	226 455,00	226 455,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	274 388,83	225 843,00	225 843,00
7135	Variation des stocks de produits	611,17	612,00	612,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		275 000,00	681 673,86	681 673,86
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		275 000,00	681 673,86	681 673,86
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 768 478,00	3 874 261,00	3 874 261,00

RESTES A REALISER 2018 (13)		0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		3 874 261,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	447,50
Montant des ICNE de l'exercice N-1	487,28
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-39,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est rattaché au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - OM	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	37 800,00	27 800,00	27 800,00
64198	Autres remboursements	37 800,00	27 800,00	27 800,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandise	2 459 000,00	2 440 500,00	2 440 500,00
706	Prestations de services	2 405 000,00	2 435 500,00	2 435 500,00
707	Ventes de marchandises		5 000,00	5 000,00
7083	Locations diverses		0,00	0,00
7087	Remboursements de frais	54 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	303 300,00	350 800,00	350 800,00
74	Subventions d'exploitation	303 300,00	350 800,00	350 800,00
75	Autres produits de gestion courante	166 420,00	160 551,01	160 551,01
7581	FCTVA	250,00	201,01	201,01
7588	Autres	166 170,00	160 350,00	160 350,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 966 520,00	2 979 651,01	2 979 651,01
75	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 599,26	5 500,00	5 500,00
7711	Dédits et pénalités perçus		0,00	0,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur		0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	5 599,26	5 500,00	5 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 972 119,26	2 985 151,01	2 985 151,01
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	44 000,00	32 234,00	32 234,00
7135	Variation des stocks de produits	21 000,00	21 000,00	21 000,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	23 000,00	11 234,00	11 234,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		44 000,00	32 234,00	32 234,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 016 119,26	3 017 385,01	3 017 385,01

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	856 875,99
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 874 261,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 000,00	33 400,00	33 400,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	2 400,00	2 400,00
2051	Concessions et droits similaires		31 000,00	31 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	342 298,70	635 831,00	635 831,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		0,00	0,00
2138	Autres constructions		0,00	0,00
2154	Matériel industriel	207 954,24	195 000,00	195 000,00
2155	Outils industriel		2 400,00	2 400,00
2182	Matériel de transport	68 435,25	276 500,00	276 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 546,40	1 900,00	1 900,00
2184	Mobilier	167,65	0,00	0,00
2188	Autres	64 195,16	60 031,00	60 031,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	111 832,30	441 442,50	441 442,50
2313	Constructions	111 832,30	441 442,50	441 442,50
Total des dépenses d'équipement		455 131,00	1 010 673,50	1 010 673,50
16	Emprunts et dettes assimilées	13 334,00	13 334,00	13 334,00
1641	Emprunts en euros	13 334,00	13 334,00	13 334,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	37 500,00	70 050,00	70 050,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	37 500,00	70 050,00	70 050,00
Total des dépenses financières		50 834,00	83 384,00	83 384,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		605 965,00	1 094 057,50	1 094 057,50
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	44 000,00	32 234,00	32 234,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	23 000,00	11 234,00	11 234,00
13911	Etat et établissements nationaux	300,00	296,00	296,00
13913	Départements	10 000,00	4 761,00	4 761,00
13916	Autres établissements publics locaux	12 600,00	6 153,00	6 153,00
13918	Autres	100,00	24,00	24,00
	Charges transférées	21 000,00	21 000,00	21 000,00
355	Produits finis	21 000,00	21 000,00	21 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		44 000,00	32 234,00	32 234,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		549 965,00	1 126 291,50	1 126 291,50

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

3 883,50

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 130 175,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - OM				BP	2019
III - VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 500,00	0,00	0,00	
1311	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00	
1313	Départements	1 500,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		1 500,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 894,89	80 000,00	80 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	42 894,89	80 000,00	80 000,00	
1064	Réserves réglementées	15 000,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		57 894,89	80 000,00	80 000,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		59 394,89	80 000,00	80 000,00	
021	Virement de la section d'exploitation		455 218,86	455 218,86	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	275 000,00	226 455,00	226 455,00	
28135	Installat* générales, agencements, aménagement des construct*	48,00	48,00	48,00	
28138	Autres constructions	46 367,72	48 467,00	48 467,00	
28151	Installations complexes spécialisées	4 354,39	4 355,00	4 355,00	
28154	Matériel industriel	34 733,00	30 059,00	30 059,00	
28155	Outillage industriel	1 647,50	1 648,00	1 648,00	
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	27 384,65	0,00	0,00	
281721	Terrains nus	669,60	0,00	0,00	
281728	Autres terrains	5 620,32	0,00	0,00	
281735	Installations générales, agencements, aménagements construct*	1 133,54	0,00	0,00	
281738	Autres constructions	15 729,39	0,00	0,00	
281755	Outillage industriel	611,06	0,00	0,00	
281783	Matériel de bureau et matériel informatique	88,62	0,00	0,00	
281784	Mobilier	61,10	0,00	0,00	
281788	Autres	2 055,68	0,00	0,00	
28182	Matériel de transport	130 002,38	135 730,00	135 730,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 292,00	4 093,00	4 093,00	
28184	Mobilier	341,88	688,00	688,00	
28188	Autres	248,00	755,00	755,00	
355	Produits finis	611,17	612,00	612,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		275 000,00	681 673,86	681 673,86	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		275 000,00	681 673,86	681 673,86	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		334 394,89	761 673,86	761 673,86	
					+
RESTES A REALISER 2018 (9)				20 325,30	
					+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				348 175,84	
					=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 130 175,00	

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - OM		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - OM	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					200 000,00					
1641 Emprunts en euros (total)					200 000,00					
MONS06865EUR	LA BANQUE POSTALE	30/12/2019		01/05/2019	200 000,00 F	F		1.79	1.79	C
Total général					200 000,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019												Annulés de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		163 333,37								13 333,32	2 834,17	0,00	447,50	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		163 333,37								13 333,32	2 834,17	0,00	447,50	
MON50686SEUR	N	0,00		163 333,37					12,08 F		1,79	13 333,32	2 834,17	0,00	447,50	
Total général		0,00		163 333,37								13 333,32	2 834,17	0,00	447,50	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de réserve, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - OM		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A1.4
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)		

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	163 333,37					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 760,00€			08/04/2002
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	camions et véhicules industriels	6	08/04/2002
Linéaire	Equipement de garage et ateliers	10	08/04/2002
Linéaire	logiciel	4	08/04/2002
Linéaire	matériel classique (instruments de musique, aspirateurs,..)	8	08/04/2002
Linéaire	matériel de bureau électrique et électronique	8	08/04/2002
Linéaire	matériel informatique	4	08/04/2002
Linéaire	meublier	10	08/04/2002
Linéaire	voitures et fourgonnettes	8	08/04/2002
Linéaire	camions bennes	6	12/12/2003
Linéaire	bacs à ordures ménagères	10	04/03/2004
Linéaire	colonnes à verres	15	04/03/2004
Linéaire	bâtiment	30	19/12/2012
Linéaire	points d'apport volontaire	10	19/12/2012

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - OM	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/2019	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2019
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	440 000,00		0,00	440 000,00	0,00	440 000,00
provision pour emprunts structurés SEVEDE	280 000,00	23/03/2017	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
PROVISIONS POUR SORTIE DU SMITVAD	160 000,00	21/03/2017	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	440 000,00		0,00	440 000,00	0,00	440 000,00

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - OM	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A3.2

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Autres provisions pour risques	provision pour emprunts structurés SEVEDE	280 000,00	1	0,00	280 000,00	0,00
Autres provisions pour risques	PROVISIONS POUR SORTIE DU SMITVAD	160 000,00	0	0,00	160 000,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		94 618,00	94 618,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		13 334,00	13 334,00
1641	Emprunts en euros	13 334,00	13 334,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		81 284,00	81 284,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	11 234,00	11 234,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	70 050,00	70 050,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	70 050,00	70 050,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	94 618,00	3 883,50	D001 0,00	98 501,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		761 061,86	III 761 061,86
Ressources propres externes de l'année (a)		80 000,00	80 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	80 000,00	80 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		681 061,86	681 061,86
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	48,00	48,00
28138	Autres constructions	48 467,00	48 467,00
28151	Installations complexes spécialisées	4 355,00	4 355,00
28154	Matériel industriel	30 059,00	30 059,00
28155	Outillage industriel	1 648,00	1 648,00
28182	Matériel de transport	135 730,00	135 730,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 093,00	4 093,00
28184	Mobilier	688,00	688,00
28188	Autres	755,00	755,00
021	Virement de la section d'exploitation	455 218,86	455 218,86

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	761 061,86	20 325,30	348 175,84	0,00	1 129 563,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 98 501,50
Ressources propres disponibles	IV 1 129 563,00
Solde	V = IV - II (6) + 1 031 061,50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - OM	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	0	2	1	1	2
Adjoint administratif	C	1	0	1	0	1	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		16	0,43	16,43	14	2,43	16,43
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint techn. principal de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint techn. principal de 2e classe	C	4	0	4	4	0	4
Adjoint techn. principal de 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique	C	8	0,43	8,43	6	2,43	8,43
Agent de maîtrise	C	2	0	2	2	0	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		18	0,43	18,43	15	3,43	18,43

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/9500102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IVC1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM		0,00		
Adjoint technique	C	TECH		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex. : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.14 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.16 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

p.17 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.18 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

p.19 A3.2 - Etalement des provisions

p.20 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.21 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.22 C1.1 - Etat du personnel titulaire

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.24 D - Arrêté et signatures

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Gérard CHARASSIER,

A Yvetot, le 04/04/2019

Le Gérard CHARASSIER,

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 39

VOTES : Pour : 39

Contre : 0

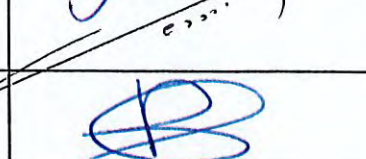
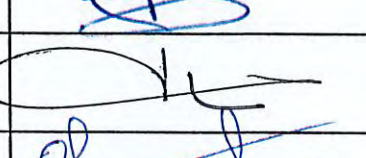
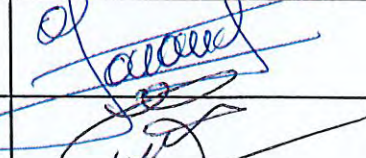
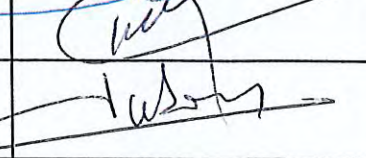
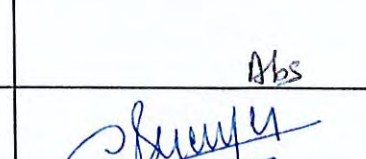
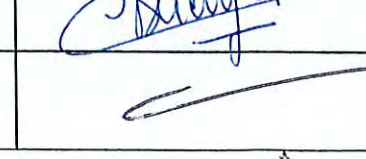
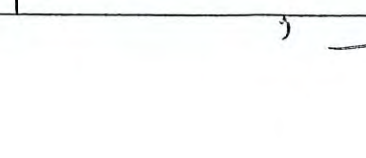
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Yvetot, le 04/04/2019

Date de convocation : 29/03/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

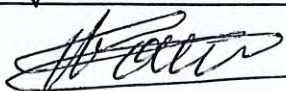
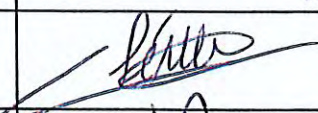
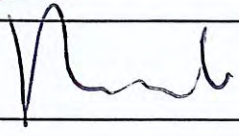
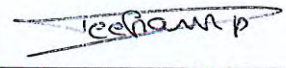
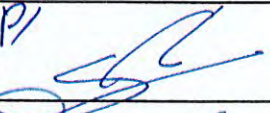
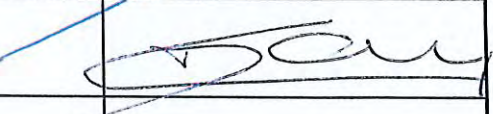
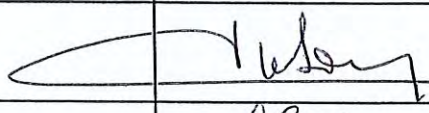
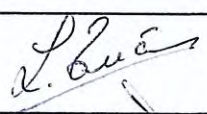
M. Gérard CHARASSIER, Président	
M. Jacques CAHARD, 1er Vice-Président	
M. Jean-Luc SCHABOWSKI, 2e Vice-Président	
M. Didier TERRIER, 3e Vice-Président	
Mme Virginie BLANDIN, 4e Vice-Présidente	
M. Joël LEFEBVRE, 5e Vice-Président	
M. Sylvain GARAND, 6e Vice-Président	
M. Éric RENÉE, 7e Vice-Président	
M. Christophe ACHER, Conseiller Communautaire	
M. Francis ALABERT, Conseiller Communautaire	
Mme Patricia ARNAULT, Conseillère Communautaire	Abs
Mme Catherine BERENGER, Conseillère Communautaire	
M. Alain BREYSACHER, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

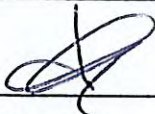
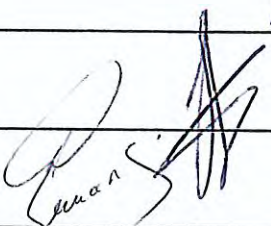
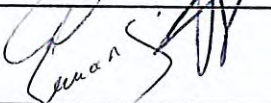
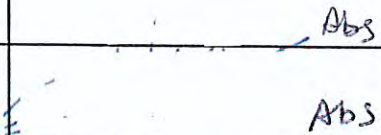
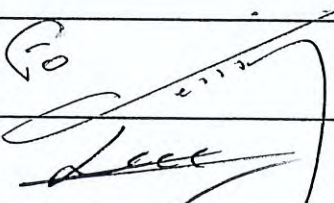
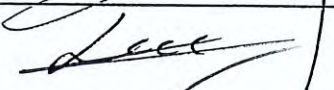
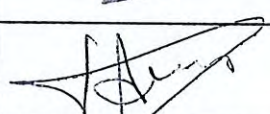
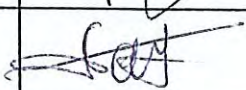
M. Serge BROCHET, Conseiller Communautaire	
M. Alain CANAC, Conseiller Communautaire	
M. Emile CANU, Conseiller Communautaire	Abs
M. Eric CARPENTIER, Conseiller Communautaire	
M. Jean-Pierre CLECH, Conseiller Communautaire	Abs
Mme Isabelle CLEMENT, Conseillère Communautaire	
Mme Marie-Christine COMMARE, Conseillère Communautaire	ps. 
M. Charles D'ANJOU, Conseiller Communautaire	Abs
Mme Odile DÉCHAMPS, Conseillère Communautaire	
M. Mario DEMAZIERES, Conseiller Communautaire	P/ 
Mme Françoise DENIAU, Conseillère Communautaire	
M. Raphaël DIRAND, Conseiller Communautaire	
M. Mickaël DODELIN, Conseiller Communautaire	Abs
Mme Yvette DUBOC, Conseillère Communautaire	
M. Rémi DUBOST, Conseiller Communautaire	
M. Louis EUDIER, Conseiller Communautaire	
M. Sylvain FANTE, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Mme Huguette FERCOQ, Conseillère Communautaire	
M. Lionel GAILLARD, Conseiller Communautaire	
Mme Marie-Claude HÉRANVAL, Conseiller Communautaire	
Mme Annick HOLLEVILLE, Conseillère Communautaire	
Mme Martine LEBORGNE, Conseillère Communautaire	
M. Pascal LEBORGNE, Conseiller Communautaire	
Mme Stéphanie LECERF, Conseillère Communautaire	
M. Gérard LEGAY, Conseiller Communautaire	 Abs
Mme Monique LEMARIE, Conseillère Communautaire	 Abs
M. Vincent LEMETTAIS, Conseiller Communautaire	
M. Jean-François LEPERF, Conseiller Communautaire	 Abs
M. Joël LESOIF, Conseiller Communautaire	 Abs
Mme Marie-Dominique LEVIEUX, Conseillère Communautaire	
M. Jean-Louis LUC, Conseiller Communautaire	
M. Dominique MACÉ, Conseiller Communautaire	
Mme Elisabeth MAZARS, Conseiller Communautaire	
M. Jean-Paul MONVILLE, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

M. Ludovic NÉEL, Conseiller Communautaire

Abs

M. Rémy PATIN, conseiller Communautaire

Abs

Certifié exécutoire par le Gérard CHARASSIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/19 et de la publication le 12 Avril 2019

Monsieur le Président
Gérard CHARASSIER



A Yvetot, le

02 Mai 2019

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : PRINCIPAL

Numéro SIRET : **24760062000022**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE YVETOT

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : ZAC

ANNEE 2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC		BP	2019
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 292 440,45
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)			292 440,45

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 324 735,21
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)			324 735,21
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)			617 175,66

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	273 884,57	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion courante		273 889,57	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00		0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		293 889,57	0,00	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	8 525,00		0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 525,00		0,00		0,00
TOTAL		302 414,57	0,00	0,00		0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL			0,00	0,00		0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

292 440,45

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

292 440,45

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)

0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC					BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	324 775,21	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement		324 775,21	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		324 775,21	0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL		324 775,21	0,00	0,00		0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions	78 200,00		0,00		0,00
Total des recettes financières		78 200,00	0,00	0,00		0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		78 200,00	0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	8 525,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 525,00		0,00		0,00
TOTAL		86 725,00	0,00	0,00		0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		324 735,21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		324 735,21

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1	

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
---	------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC			BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2	

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	292 440,45
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	292 440,45
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	324 735,21
---	------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	324 735,21
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	273 884,57	0,00	
60611	Eau et assainissement	100,00	0,00	
60612	Énergie - Électricité	500,00	0,00	
61521	Terrains	2 400,00	0,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	2 500,00	0,00	
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	
6188	Autres frais divers	261 484,57	0,00	
6228	Divers	900,00	0,00	
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	6,00	0,00	
65888	Autres	5,00	0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		273 889,57	0,00	
66	Charges financières (b)		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	20 000,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		293 889,57	0,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	8 525,00	0,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	8 525,00	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 525,00	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 525,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		302 414,57	0,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
---	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, OF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC			BP	2019
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES			A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	
73	Impôts et taxes		0,00	
74	Dotations, subventions et participations		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)			0,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			0,00	

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	292 440,45
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	292 440,45

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	324 775,21	0,00	
2184	Mobilier	324 775,21	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement		324 775,21	0,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		324 775,21	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		324 775,21	0,00	

		+
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00	
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00	
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC			BP	2019
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES			B2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
024	Produits de cessions	78 200,00	0,00	
Total des recettes financières		78 200,00	0,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		78 200,00	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	8 525,00	0,00	
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	8 525,00	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 525,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		8 525,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		86 725,00	0,00	

		+
RESTES A REALISER 2018 (10)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		324 735,21
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		324 735,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC			BP	2019
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	IV
	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles												
Equipements municipaux (2)												
Equip. non municipaux (c/204) (3)												
Opérations financières												
Dépenses d'ordre												
Total dépenses de l'exercice												
RAR N-1 et reports												
Total cumulé dépenses d'investissement												
RECETTES												
Total recettes de l'exercice												
RAR N-1 et reports												
Total cumulé recettes d'investissement												

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice												
RAR N-1 et reports												
Total cumulé dépenses de fonctionnement												
RECETTES												
Total recettes de l'exercice												
RAR N-1 et reports												
Total cumulé recettes de fonctionnement												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC			BP	2019
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC			BP	2019
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION				
DETAIL FONCTIONNEMENT				
			IV	
			A1.1	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC		BP	2019
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN		IV	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.1	
DETAIL FONCTIONNEMENT			

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC		BP	2019
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN		IV	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.2	
DETAIL INVESTISSEMENT			

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.2	
DETAIL INVESTISSEMENT			

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 760,00€			16/04/2002
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	SUBVENTION D EQUIPEMENT	5	21/09/2006
Linéaire	IMMEUBLE DE RAPPORT	30	14/04/2011

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I align="right">0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 align="right">0,00	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III 0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	324 735,21	0,00	324 735,21

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 324 735,21
Solde	V = IV - II (6) + 324 735,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – AUTRES ANNEXES

A - Eléments du bilan

p.13 A1 - Présentation croisée par fonction

p.15 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

p.17 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.19 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.20 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.21 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.22 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Gérard CHARASSIER,
A Yvetot, le 04/04/2019

Le Gérard CHARASSIER,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Yvetot, le

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 29

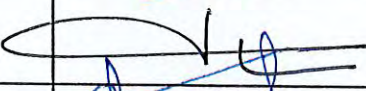
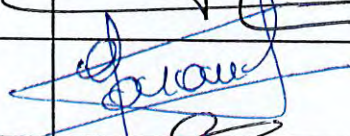
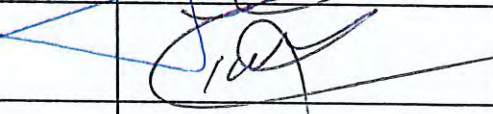
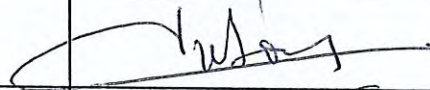
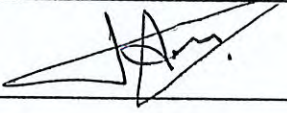
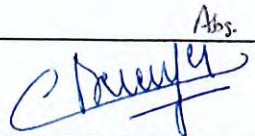
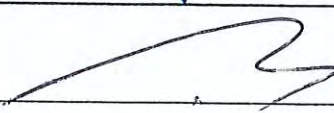
Nombre de suffrages exprimés : 39

VOTES : Pour : 39

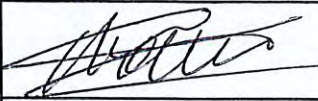
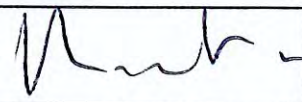
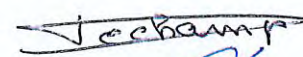
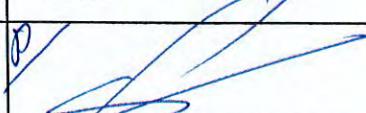
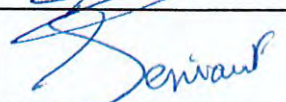
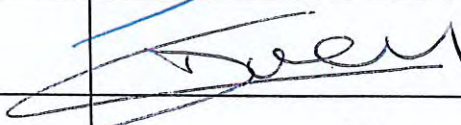
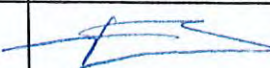
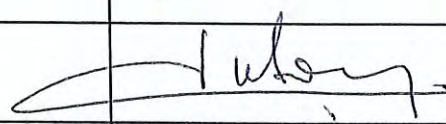
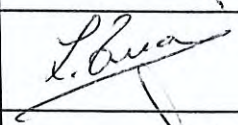
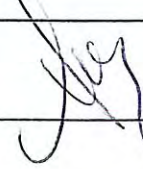
Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 29/03/2019

M. Gérard CHARASSIER, Président	
M. Jacques CAHARD, 1er Vice-Président	
M. Jean-Luc SCHABOWSKI, 2e Vice-Président	
M. Didier TERRIER, 3e Vice-Président	
Mme Virginie BLANDIN, 4e Vice-Présidente	
M. Joël LEFEBVRE, 5e Vice-Président	
M. Sylvain GARAND, 6e Vice-Président	
M. Éric RENÉE, 7e Vice-Président	
M. Christophe ACHER, Conseiller Communautaire	
M. Francis ALABERT, Conseiller Communautaire	
Mme Patricia ARNAULT, Conseillère Communautaire	
Mme Catherine BERENGER, Conseillère Communautaire	
M. Alain BREYSACHER, Conseiller Communautaire	

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

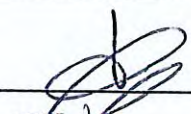
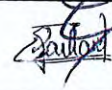
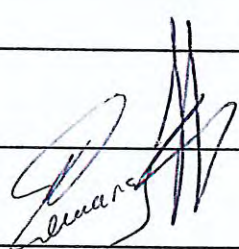
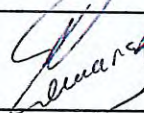
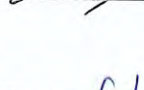
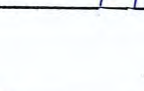
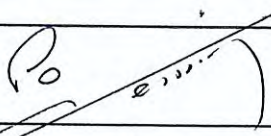
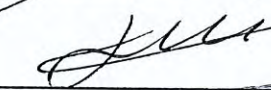
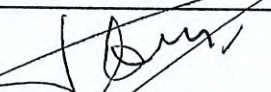
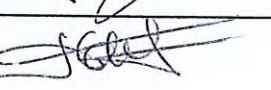
M. Serge BROCHET, Conseiller Communautaire	
M. Alain CANAC, Conseiller Communautaire	
M. Emile CANU, Conseiller Communautaire	Abs
M. Eric CARPENTIER, Conseiller Communautaire	
M. Jean-Pierre CLECH, Conseiller Communautaire	Abs
Mme Isabelle CLEMENT, Conseillère Communautaire	
Mme Marie-Christine COMMARE, Conseillère Communautaire	PO. 
M. Charles D'ANJOU, Conseiller Communautaire	Abs
Mme Odile DÉCHAMPS, Conseillère Communautaire	
M. Mario DEMAZIERES, Conseiller Communautaire	
Mme Françoise DENIAU, Conseillère Communautaire	
M. Raphaël DIRAND, Conseiller Communautaire	
M. Mickaël DODELIN, Conseiller Communautaire	Abs
Mme Yvette DUBOC, Conseiller Communautaire	
M. Rémi DUBOST, Conseiller Communautaire	
M. Louis EUDIER, Conseiller Communautaire	
M. Sylvain FANTE, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Mme Huguette FERCOQ, Conseillère Communautaire	
M. Lionel GAILLARD, Conseiller Communautaire	
Mme Marie-Claude HÉRANVAL, Conseiller Communautaire	
Mme Annick HOLLEVILLE, Conseillère Communautaire	
Mme Martine LEBORGNE, Conseillère Communautaire	
M. Pascal LEBORGNE, Conseiller Communautaire	
Mme Stéphanie LECERF, Conseillère Communautaire	
M. Gérard LEGAY, Conseiller Communautaire	 Abs
Mme Monique LEMARIE, Conseillère Communautaire	
M. Vincent LEMETTAIS, Conseiller Communautaire	 Abs
M. Jean-François LEPERF, Conseiller Communautaire	 Abs
M. Joël LESOIF, Conseiller Communautaire	
Mme Marie-Dominique LEVIEUX, Conseillère Communautaire	
M. Jean-Louis LUC, Conseiller Communautaire	
M. Dominique MACÉ, Conseiller Communautaire	
Mme Elisabeth MAZARS, Conseiller Communautaire	
M. Jean-Paul MONVILLE, Conseiller Communautaire	

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAC		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

M. Ludovic NÉEL, Conseiller Communautaire	
M. Rémy PATIN, conseiller Communautaire	

Certifié exécutoire par le Gérard CHARASSIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/19 et de la publication le 12 Avril 2019

Monsieur le Président
Gérard CHARASSIER

A Yvetot, le 02 Mai 2019



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : PRINCIPAL

Numéro SIRET : **24760062000055**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE YVETOT

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : AUZ

ANNEE 2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ		BP	2019
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FUNCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	97 155,97	62 787,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	34 368,97

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	97 155,97	97 155,97
--	-----------	-----------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	234 598,97	62 787,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	171 811,97

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	234 598,97	234 598,97
---	------------	------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	331 754,94	331 754,94
----------------------------	------------	------------

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
- (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	107 206,84	0,00	34 358,00	34 358,00	34 358,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	10,97	10,97	10,97
Total des dépenses de gestion courante		107 211,84	0,00	34 368,97	34 368,97	34 368,97
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		107 211,84	0,00	34 368,97	34 368,97	34 368,97
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	234 598,68		62 787,00	62 787,00	62 787,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		234 598,68		62 787,00	62 787,00	62 787,00
TOTAL		341 810,52	0,00	97 155,97	97 155,97	97 155,97

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

97 155,97

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	234 598,68		62 787,00	62 787,00	62 787,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		234 598,68		62 787,00	62 787,00	62 787,00
TOTAL		234 598,68	0,00	62 787,00	62 787,00	62 787,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

34 368,97

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

97 155,97

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ	BP	2019
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 816,30	0,00	171 811,97	171 811,97	171 811,97
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		56 816,30	0,00	171 811,97	171 811,97	171 811,97
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		56 816,30	0,00	171 811,97	171 811,97	171 811,97
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	234 598,68		62 787,00	62 787,00	62 787,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		234 598,68		62 787,00	62 787,00	62 787,00
TOTAL		291 414,98	0,00	234 598,97	234 598,97	234 598,97

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	234 598,97
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	234 598,68		62 787,00	62 787,00	62 787,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		234 598,68		62 787,00	62 787,00	62 787,00
TOTAL		234 598,68	0,00	62 787,00	62 787,00	62 787,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	171 811,97
---	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	234 598,97
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00
--	------

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1	

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	34 358,00		34 358,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,97		10,97
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		62 787,00	62 787,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		34 368,97	62 787,00	97 155,97

+ D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
--------------------------------------	--	------

= TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		97 155,97
---	--	-----------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	171 811,97	0,00	171 811,97
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	62 787,00	62 787,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		171 811,97	62 787,00	234 598,97

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
---	--	------

= TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		234 598,97
--	--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2	

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
71	Opérations d'ordre de transfert entre sections		62 787,00	62 787,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		0,00	62 787,00	62 787,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	34 368,97
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	97 155,97
---	-----------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	62 787,00	62 787,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	62 787,00	62 787,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	171 811,97
---	------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	234 598,97
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ			BP	2019
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES			A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	107 206,84	34 358,00	34 358,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	107 206,84	34 358,00	34 358,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	10,97	10,97
658821	Secours d'urgence	5,00	0,00	0,00
65888	Autres		10,97	10,97
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		107 211,84	34 368,97	34 368,97
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		107 211,84	34 368,97	34 368,97
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	234 598,68	62 787,00	62 787,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	234 598,68	62 787,00	62 787,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		234 598,68	62 787,00	62 787,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		234 598,68	62 787,00	62 787,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		341 810,52	97 155,97	97 155,97

+	
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	97 155,97

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R(040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ			BP	2019
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES			A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)			0,00	0,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8)	234 598,68	62 787,00	62 787,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	234 598,68	62 787,00	62 787,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		234 598,68	62 787,00	62 787,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		234 598,68	62 787,00	62 787,00

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	34 368,97
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	97 155,97

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = D1 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 816,30	171 811,97	171 811,97
16871	Etat et établissements nationaux	56 816,30	0,00	0,00
168751	GFP de rattachement		171 811,97	171 811,97
Total des dépenses financières		56 816,30	171 811,97	171 811,97
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		56 816,30	171 811,97	171 811,97
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	234 598,68	62 787,00	62 787,00
	Charges transférées (9)	234 598,68	62 787,00	62 787,00
3551	Produits finis (autres que terrains aménagés)	234 598,68	0,00	0,00
3555	Terrains aménagés		62 787,00	62 787,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		234 598,68	62 787,00	62 787,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		291 414,98	234 598,97	234 598,97

+	
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	234 598,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8)(7)(8)	234 598,68	62 787,00	62 787,00
3555	Terrains aménagés	234 598,68	62 787,00	62 787,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		234 598,68	62 787,00	62 787,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		234 598,68	62 787,00	62 787,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		234 598,68	62 787,00	62 787,00

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	171 811,97
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	234 598,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	IV
	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles												
Equipements municipaux (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 811,97	171 811,97
Equip. non municipaux (d/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières												0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 598,97	234 598,97
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 598,97	234 598,97
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	62 787,00
RAR N-1 et reports	171 811,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 811,97
Total cumulé recettes d'investissement	171 811,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	234 598,97

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 155,97	97 155,97
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 155,97	97 155,97
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	62 787,00
RAR N-1 et reports	34 368,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 368,97
Total cumulé recettes de fonctionnement	34 368,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	97 155,97

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ			BP	2019
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 598,97	234 598,97
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 811,97	171 811,97
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 811,97	171 811,97
168751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 811,97	171 811,97
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 811,97	171 811,97
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	62 787,00
3555	Terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	62 787,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		171 811,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	234 598,97
Recettes réelles		171 811,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 811,97
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	171 811,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 811,97
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	171 811,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 811,97
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	62 787,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	62 787,00
3555	Terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	62 787,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 155,97	97 155,97
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 358,97	34 358,97
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 358,97	34 358,97
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 358,97	34 358,97
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,97	10,97
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,97	10,97
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	62 787,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	62 787,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	62 787,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ			BP	2019
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat- publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	34 368,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	97 155,97
	Recettes réelles	34 368,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 368,97
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	34 368,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 368,97
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	34 368,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 368,97
	Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	62 787,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	62 787,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 787,00	62 787,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ		BP	2019
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		IV	
DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1	

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
RECETTES TOTALES (2)	34 368,97	34 368,97
Restes à réaliser - reports	34 368,97	34 368,97
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi	34 368,97	34 368,97

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-11-B

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ		BP	2019
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		IV	
DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1	
FONCTION 9 Action économique			
CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total	
DEPENSES TOTALES (2)	97 155,97	97 155,97	
Dépenses de l'exercice	97 155,97	97 155,97	
011 Charges à caractère général	34 358,00	34 358,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	62 787,00	62 787,00	
65 Autres charges de gestion courante	10,97	10,97	
RECETTES TOTALES (2)	62 787,00	62 787,00	
Recettes de l'exercice	62 787,00	62 787,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	62 787,00	62 787,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
DETAIL INVESTISSEMENT			

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
RECETTES TOTALES (2)	171 811,97	171 811,97
Restes à réaliser - reports	171 811,97	171 811,97
Non affectées aux opérations	171 811,97	171 811,97
001 Solde d'exécution de la section d'investis	171 811,97	171 811,97

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	234 598,97	234 598,97
Dépenses de l'exercice	234 598,97	234 598,97
Non individualisées en opérations	234 598,97	234 598,97
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	62 787,00	62 787,00
16 Emprunts et dettes assimilées	171 811,97	171 811,97
RECETTES TOTALES (2)	62 787,00	62 787,00
Recettes de l'exercice	62 787,00	62 787,00
Non affectées aux opérations	62 787,00	62 787,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	62 787,00	62 787,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		171 811,97 I	171 811,97
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		171 811,97	171 811,97
1687	Autres dettes	171 811,97	171 811,97
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	171 811,97	0,00	D001 0,00	171 811,97

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III 0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	171 811,97	0,00	171 811,97

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 171 811,97
Ressources propres disponibles	IV 171 811,97
Solde	V = IV - II (6) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Gérard CHARASSIER,
A Yvetot, le 04/04/2019

Le Gérard CHARASSIER,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Yvetot, le 04/04/19

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 39

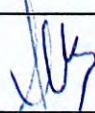
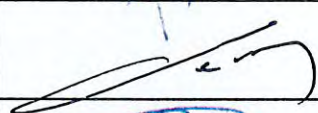
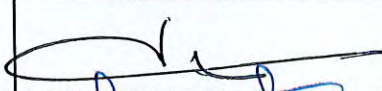
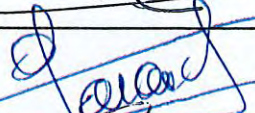
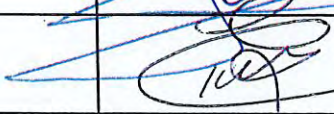
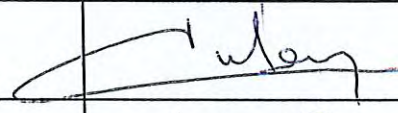
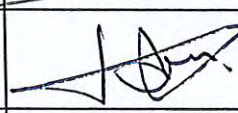
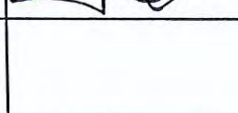
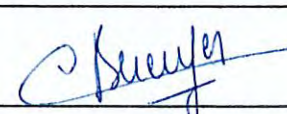
VOTES : Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 29/03/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

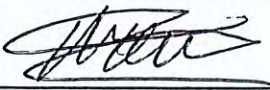
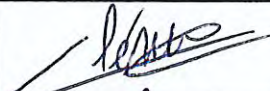
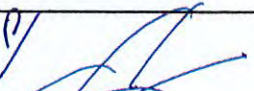
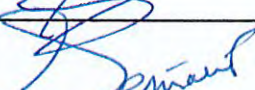
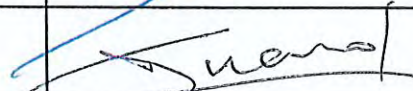
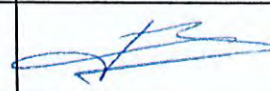
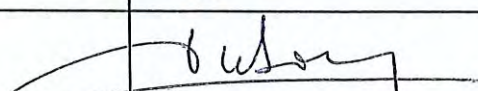
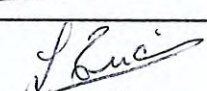
M. Gérard CHARASSIER, Président	
M. Jacques CAHARD, 1er Vice-Président	
M. Jean-Luc SCHABOWSKI, 2e Vice-Président	
M. Didier TERRIER, 3e Vice-Président	
Mme Virginie BLANDIN, 4e Vice-Présidente	
M. Joël LEFEBVRE, 5e Vice-Président	
M. Sylvain GARAND, 6e Vice-Président	
M. Éric RENÉE, 7e Vice-Président	
M. Christophe ACHER, Conseiller Communautaire	
M. Francis ALABERT, Conseiller Communautaire	
Mme Patricia ARNAULT, Conseillère Communautaire	
Mme Catherine BERENGER, Conseillère Communautaire	
M. Alain BREYSACHER, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

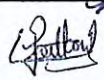
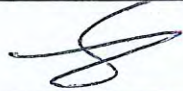
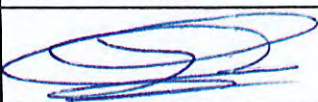
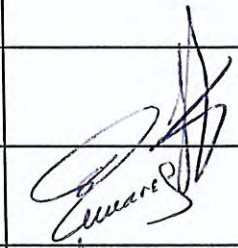
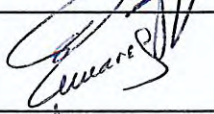
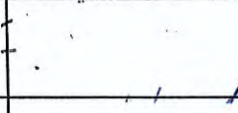
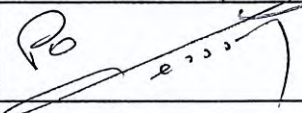
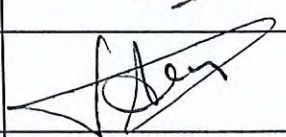
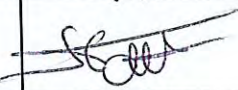
M. Serge BROCHET, Conseiller Communautaire	
M. Alain CANAC, Conseiller Communautaire	
M. Emile CANU, Conseiller Communautaire	Abs
M. Eric CARPENTIER, Conseiller Communautaire	
M. Jean-Pierre CLECH, Conseiller Communautaire	Abs
Mme Isabelle CLEMENT, Conseillère Communautaire	
Mme Marie-Christine COMMARE, Conseillère Communautaire	Po. 
M. Charles D'ANJOU, Conseiller Communautaire	Abs
Mme Odile DÉCHAMPS, Conseillère Communautaire	
M. Mario DEMAZIERES, Conseiller Communautaire	
Mme Françoise DENIAU, Conseillère Communautaire	
M. Raphaël DIRAND, Conseiller Communautaire	
M. Mickaël DODELIN, Conseiller Communautaire	Abs
Mme Yvette DUBOC, Conseiller Communautaire	
M. Rémi DUBOST, Conseiller Communautaire	
M. Louis EUDIER, Conseiller Communautaire	
M. Sylvain FANTE, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Mme Huguette FERCOQ, Conseillère Communautaire	
M. Lionel GAILLARD, Conseiller Communautaire	
Mme Marie-Claude HÉRANVAL, Conseiller Communautaire	
Mme Annick HOLLEVILLE, Conseillère Communautaire	
Mme Martine LEBORGNE, Conseillère Communautaire	
M. Pascal LEBORGNE, Conseiller Communautaire	
Mme Stéphanie LECERF, Conseillère Communautaire	 Abs
M. Gérard LEGAY, Conseiller Communautaire	
Mme Monique LEMARIE, Conseillère Communautaire	
M. Vincent LEMETTAIS, Conseiller Communautaire	 Abs
M. Jean-François LEPERF, Conseiller Communautaire	 Abs
M. Joël LESOIF, Conseiller Communautaire	
Mme Marie-Dominique LEVIEUX, Conseillère Communautaire	
M. Jean-Louis LUC, Conseiller Communautaire	
M. Dominique MACÉ, Conseiller Communautaire	
Mme Elisabeth MAZARS, Conseiller Communautaire	
M. Jean-Paul MONVILLE, Conseiller Communautaire	

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - AUZ		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

M. Ludovic NÉEL, Conseiller Communautaire	Abs
M. Rémy PATIN, conseiller Communautaire	Abs

Certifié exécutoire par le Gérard CHARASSIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/04/19, et de la publication le 12 Juin 2019

A Yvetot, le 02 Mai 2019

Monsieur le Président
Gérard CHARASSIER



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : PRINCIPAL

Numéro SIRET : **24760062000089**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE YVETOT

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : HOTEL ENTREPRISE

ANNEE 2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE		BP	2019
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	106 970,52	60 483,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 46 487,52

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	106 970,52	106 970,52
--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	83 978,00	79 376,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 4 602,00

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	83 978,00	83 978,00
---	------------------	------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	190 948,52	190 948,52
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	29 210,23	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,06	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des dépenses de gestion courante		29 215,29	0,00	25 010,00	25 010,00	25 010,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	784,52	784,52	784,52
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 520,00		1 800,00	1 800,00	1 800,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		30 735,29	0,00	27 594,52	27 594,52	27 594,52
023	Virement à la section d'investissement (5)	15 406,00		49 291,00	49 291,00	49 291,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	30 085,00		30 085,00	30 085,00	30 085,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		45 491,00		79 376,00	79 376,00	79 376,00
TOTAL		76 226,29	0,00	106 970,52	106 970,52	106 970,52

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

106 970,52

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	26 000,06	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Total des recettes de gestion courante		26 000,06	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		26 000,06	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	25 483,00		25 483,00	25 483,00	25 483,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		25 483,00		25 483,00	25 483,00	25 483,00
TOTAL		51 483,06	0,00	60 483,00	60 483,00	60 483,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

46 487,52

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

106 970,52

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

53 893,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE	BP 2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 008,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		19 008,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 000,00		3 495,00	3 495,00	3 495,00
Total des dépenses financières		1 000,00	0,00	3 495,00	3 495,00	3 495,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		20 008,00	0,00	58 495,00	58 495,00	58 495,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	25 483,00		25 483,00	25 483,00	25 483,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		25 483,00		25 483,00	25 483,00	25 483,00
TOTAL		45 491,00	0,00	83 978,00	83 978,00	83 978,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	83 978,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	15 406,00		49 291,00	49 291,00	49 291,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	30 085,00		30 085,00	30 085,00	30 085,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		45 491,00		79 376,00	79 376,00	79 376,00
TOTAL		45 491,00	0,00	79 376,00	79 376,00	79 376,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 602,00
---	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	83 978,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

53 893,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1	

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	25 000,00		25 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	784,52	0,00	784,52
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	30 085,00	30 085,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 800,00		1 800,00
023	Virement à la section d'investissement		49 291,00	49 291,00
Dépenses de fonctionnement - Total		27 594,52	79 376,00	106 970,52

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	106 970,52
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	25 483,00	25 483,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	55 000,00	0,00	55 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 495,00		3 495,00
Dépenses d'investissement - Total		58 495,00	25 483,00	83 978,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	83 978,00
--	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE			BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2	

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	0,00	35 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	25 483,00	25 483,00
Recettes de fonctionnement - Total		35 000,00	25 483,00	60 483,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	46 487,52
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	106 970,52
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		30 085,00	30 085,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		49 291,00	49 291,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	79 376,00	79 376,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 602,00
---	----------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	83 978,00
--	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE				BP	2019
III - VOTE DU BUDGET				III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	29 210,23	25 000,00	25 000,00
611	Contrats de prestations de services		10 820,00	10 820,00
61521	Terrains	7 870,00	3 000,00	3 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		5 500,00	5 500,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	12 940,23	2 000,00	2 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	400,00	500,00	500,00
6161	Assurance multirisques	1 500,00	400,00	400,00
63512	Taxes foncières	4 000,00	780,00	780,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,06	10,00	10,00
65888	Autres	5,06	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		29 215,29	25 010,00	25 010,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		784,62	784,62
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		784,62	784,62
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	1 520,00	1 800,00	1 800,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		30 735,29	27 594,62	27 594,62
023	Virement à la section d'investissement	15 408,00	49 291,00	49 291,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	30 085,00	30 085,00	30 085,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	30 085,00	30 085,00	30 085,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		45 491,00	79 376,00	79 376,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		45 491,00	79 376,00	79 376,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		76 226,29	106 970,62	106 970,62

+	
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	106 970,62

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE	BP 2019
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	26 000,06	35 000,00	35 000,00
752	Revenus des immeubles	26 000,06	32 000,00	32 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		3 000,00	3 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		26 000,06	35 000,00	35 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		26 000,06	35 000,00	35 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	25 483,00	25 483,00	25 483,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	25 483,00	25 483,00	25 483,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 483,00	25 483,00	25 483,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		51 483,06	60 483,00	60 483,00

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	46 487,52
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	106 970,52

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 000,00	55 000,00	55 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	5 000,00	55 000,00	55 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	14 008,00	0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	14 008,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		19 008,00	55 000,00	55 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 000,00	3 495,00	3 495,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 000,00	3 495,00	3 495,00
Total des dépenses financières		1 000,00	3 495,00	3 495,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		20 008,00	58 495,00	58 495,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	25 483,00	25 483,00	25 483,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	25 483,00	25 483,00	25 483,00
13911	Etat et établissements nationaux	11 533,00	11 533,00	11 533,00
13912	Régions	4 414,00	4 414,00	4 414,00
13913	Départements	9 536,00	9 536,00	9 536,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		25 483,00	25 483,00	25 483,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		45 491,00	83 978,00	83 978,00

+	
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	83 978,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	15 406,00	49 291,00	49 291,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)/(7)/(8)	30 085,00	30 085,00	30 085,00
281732	Immeubles de rapport	30 085,00	30 085,00	30 085,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		45 491,00	79 376,00	79 376,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		45 491,00	79 376,00	79 376,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		45 491,00	79 376,00	79 376,00

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 602,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	83 978,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	IV
	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	--------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles												
Equipements municipaux (2)												
Equip. non municipaux (c/204) (3)												
Opérations financières												
Dépenses d'ordre												
Total dépenses de l'exercice	3 495,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	58 495,00
RAR N-1 et reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00
Total cumulé dépenses d'investissement		3 495,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 495,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	48 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 483,00	83 978,00
RAR N-1 et reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement		53 893,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 483,00	83 978,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	62 695,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 275,00	106 970,52
RAR N-1 et reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement		62 695,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 275,00	106 970,52
RECETTES												
Total recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 483,00	60 483,00
RAR N-1 et reports		48 487,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 487,52
Total cumulé recettes de fonctionnement		48 487,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 483,00	106 970,52

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique engendrés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-14 et L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		3 495,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 493,00	83 978,00
Dépenses réelles		3 495,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	58 495,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 495,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 495,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 495,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 495,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 483,00	25 483,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 533,00	11 533,00
13912	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 414,00	4 414,00
13913	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 536,00	9 536,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		53 893,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 085,00	83 978,00
Recettes réelles		4 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 602,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 602,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 602,00
Recettes d'ordre		49 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 085,00	79 376,00
021	Virement de la section de fonctionnement	49 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 291,00
021	Virement de la section de fonctionnement	49 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 291,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281732	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 085,00	30 085,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		62 696,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 275,00	106 970,52
Dépenses réelles		13 404,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 190,00	27 594,52
011	Charges à caractère général	10 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 180,00	25 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
611	Contrats de prestations de services	10 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 820,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5161	Assurance multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
53512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	784,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	784,52
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	784,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	784,52
	Dépenses d'ordre	49 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 291,00
023	Virement à la section d'investissement	49 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 291,00
023	Virement à la section d'investissement	49 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 291,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		46 487,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 976,52
Recettes réelles		46 487,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 487,52
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	46 487,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 487,52
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	46 487,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 487,52
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE		BP	2019
IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
DETAIL FONCTIONNEMENT			

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)	62 695,52	62 695,52
Dépenses de l'exercice	62 695,52	62 695,52
011 Charges à caractère général	10 820,00	10 820,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 800,00	1 800,00
023 Virement à la section d'investissement	49 291,00	49 291,00
67 Charges exceptionnelles	784,52	784,52
RECETTES TOTALES (2)	46 487,52	46 487,52
Restes à réaliser - reports	46 487,52	46 487,52
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédant ou défi	46 487,52	46 487,52

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	44 275,00	44 275,00
Dépenses de l'exercice	44 275,00	44 275,00
011 Charges à caractère général	14 180,00	14 180,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 085,00	30 085,00
65 Autres charges de gestion courante	10,00	10,00
RECETTES TOTALES (2)	60 483,00	60 483,00
Recettes de l'exercice	60 483,00	60 483,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 483,00	25 483,00
75 Autres produits de gestion courante	35 000,00	35 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE			BP	2019
IV - ANNEXES			IV	
ELEMENTS DU BILAN			A1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION				
DETAIL INVESTISSEMENT				

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 495,00	3 495,00
Dépenses de l'exercice	3 495,00	3 495,00
Non individualisées en opérations	3 495,00	3 495,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	3 495,00	3 495,00
RECETTES TOTALES (2)	53 893,00	53 893,00
Recettes de l'exercice	49 291,00	49 291,00
Non affectées aux opérations	49 291,00	49 291,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	49 291,00	49 291,00
Restes à réaliser - reports	4 602,00	4 602,00
Non affectées aux opérations	4 602,00	4 602,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	4 602,00	4 602,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	80 483,00	80 483,00
Dépenses de l'exercice	80 483,00	80 483,00
Non individualisées en opérations	80 483,00	80 483,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	25 483,00	25 483,00
21 Immobilisations corporelles	55 000,00	55 000,00
RECETTES TOTALES (2)	30 085,00	30 085,00
Recettes de l'exercice	30 085,00	30 085,00
Non affectées aux opérations	30 085,00	30 085,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	30 085,00	30 085,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 760,00€			16/04/2002
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	immeuble de rapport	30	14/04/2011

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		28 978,00	28 978,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		28 978,00	28 978,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	25 483,00	25 483,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 495,00	3 495,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 495,00	3 495,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	28 978,00	0,00	D001 0,00	28 978,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - HOTEL ENTREPRISE	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		79 376,00	III 79 376,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		79 376,00	79 376,00
281732	Immeubles de rapport	30 085,00	30 085,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	49 291,00	49 291,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	79 376,00	0,00	4 602,00	0,00	83 978,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 28 978,00
Ressources propres disponibles	IV 83 978,00
Solde	V = IV - II (6) + 55 000,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV - ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.13 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.16 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.18 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.20 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
p.21 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.22 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
C1 - Etat du personnel		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.23 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Gérard CHARASSIER,
A Yvetot, le 04/04/2018

Le Gérard CHARASSIER,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Yvetot, le 04/04/2019

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 39

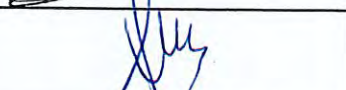
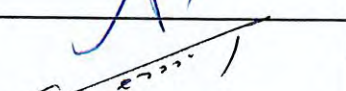
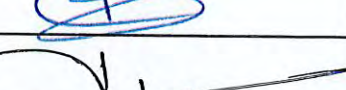
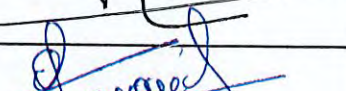
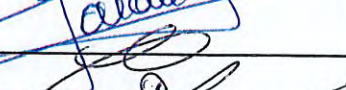
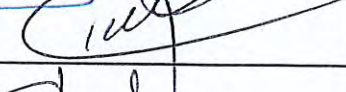
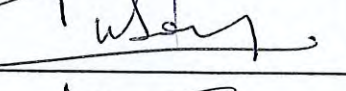
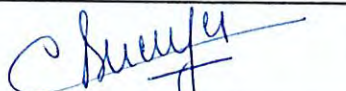
VOTES : Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 29/03/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

M. Gérard CHARASSIER, Président	
M. Jacques CAHARD, 1er Vice-Président	
M. Jean-Luc SCHABOWSKI, 2e Vice-Président	
M. Didier TERRIER, 3e Vice-Président	
Mme Virginie BLANDIN, 4e Vice-Présidente	
M. Joël LEFEBVRE, 5e Vice-Président	
M. Sylvain GARAND, 6e Vice-Président	
M. Éric RENÉE, 7e Vice-Président	
M. Christophe ACHER, Conseiller Communautaire	
M. Francis ALABERT, Conseiller Communautaire	
Mme Patricia ARNAULT, Conseillère Communautaire	
Mme Catherine BERENGER, Conseillère Communautaire	
M. Alain BREYSACHER, Conseiller Communautaire	

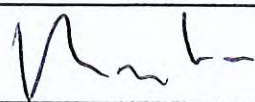
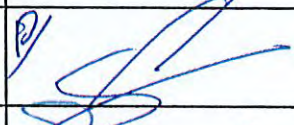
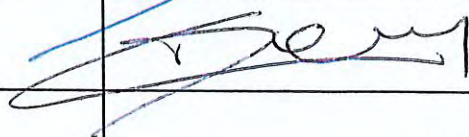
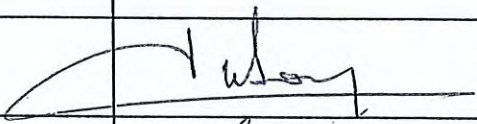
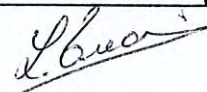
Abs

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

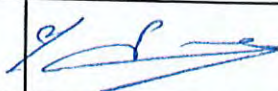
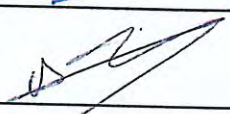
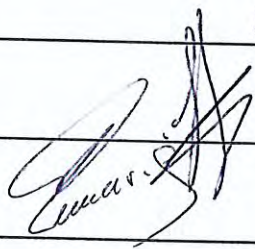
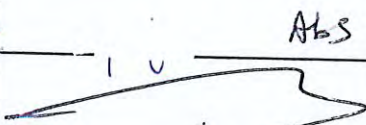
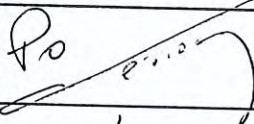
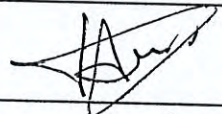
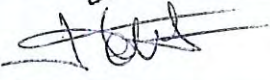
D2

M. Serge BROCHET, Conseiller Communautaire	
M. Alain CANAC, Conseiller Communautaire	
M. Emile CANU, Conseiller Communautaire	Abs
M. Eric CARPENTIER, Conseiller Communautaire	
M. Jean-Pierre CLECH, Conseiller Communautaire	Abs
Mme Isabelle CLEMENT, Conseillère Communautaire	
Mme Marie-Christine COMMARE, Conseillère Communautaire	Po 
M. Charles D'ANJOU, Conseiller Communautaire	Abs
Mme Odile DÉCHAMPS, Conseillère Communautaire	
M. Mario DEMAZIERES, Conseiller Communautaire	
Mme Françoise DENIAU, Conseillère Communautaire	
M. Raphaël DIRAND, Conseiller Communautaire	
M. Mickaël DODELIN, Conseiller Communautaire	Abs
Mme Yvette DUBOC, Conseiller Communautaire	
M. Rémi DUBOST, Conseiller Communautaire	
M. Louis EUDIER, Conseiller Communautaire	
M. Sylvain FANTE, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Mme Huguette FERCOQ, Conseillère Communautaire	
M. Lionel GAILLARD, Conseiller Communautaire	
Mme Marie-Claude HÉRANVAL, Conseiller Communautaire	
Mme Annick HOLLEVILLE, Conseillère Communautaire	
Mme Martine LEBORGNE, Conseillère Communautaire	
M. Pascal LEBORGNE, Conseiller Communautaire	
Mme Stéphanie LECERF, Conseillère Communautaire	
M. Gérard LEGAY, Conseiller Communautaire	 Abs
Mme Monique LEMARIE, Conseillère Communautaire	
M. Vincent LEMETTAIS, Conseiller Communautaire	
M. Jean-François LEPERF, Conseiller Communautaire	 Abs
M. Joël LESOIF, Conseiller Communautaire	 Abs
Mme Marie-Dominique LEVIEUX, Conseillère Communautaire	 Po
M. Jean-Louis LUC, Conseiller Communautaire	
M. Dominique MACÉ, Conseiller Communautaire	
Mme Elisabeth MAZARS, Conseiller Communautaire	
M. Jean-Paul MONVILLE, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

M. Ludovic NÉEL, Conseiller Communautaire	
M. Rémy PATIN, conseiller Communautaire	Abs
	Abs

Certifié exécutoire par le Gérard CHARASSIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/19, et de la publication le 19 Avril 2019

A Yvetot, le 02 Mai 2019

Monsieur le Président
Gérard CHARASSIER



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : PRINCIPAL

Numéro SIRET : 24760062000097

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE YVETOT

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : ZAE ECETTEVILLE LES BAONS

ANNEE 2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECETTEVILLE LES BAONS		BP	2019
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	600 000,00	600 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	600 000,00	600 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	600 000,00	602 480,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 480,00	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	602 480,00	602 480,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 202 480,00	1 202 480,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECRETTEVILLE LES BAONS	BP 2019
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	473 845,00	0,00	597 420,00	597 420,00	597 420,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	100,00	100,00	100,00
Total des dépenses de gestion courante		473 845,00	0,00	597 520,00	597 520,00	597 520,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		473 845,00	0,00	597 520,00	597 520,00	597 520,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			2 480,00	2 480,00	2 480,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				2 480,00	2 480,00	2 480,00
TOTAL		473 845,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00

		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		600 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	473 845,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		473 845,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
TOTAL		473 845,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00

		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		600 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-597 520,00
--	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECLETTEVILLE LES BAONS					BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	473 845,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		473 845,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
TOTAL		473 845,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		2 480,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		602 480,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	473 845,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		473 845,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		473 845,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			2 480,00	2 480,00	2 480,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				2 480,00	2 480,00	2 480,00
TOTAL		473 845,00	0,00	602 480,00	602 480,00	602 480,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		602 480,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	-597 520,00
---	-------------

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECETTEVILLE LES BAONS		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECRETTEVILLE LES BAONS	BP	2019
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	597 420,00		597 420,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		2 480,00	2 480,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	597 520,00	2 480,00	600 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	600 000,00
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	600 000,00	600 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	600 000,00	600 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 480,00
---	----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	602 480,00
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECETTEVILLE LES BAONS		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2	

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
71	Opérations d'ordre de transfert entre sections		600 000,00	600 000,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		0,00	600 000,00	600 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	600 000,00
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	600 000,00	0,00	600 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 480,00	2 480,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		600 000,00	2 480,00	602 480,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	602 480,00
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECETTEVILLE LES BAONS	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	473 845,00	597 420,00	597 420,00
6015	Terrains à aménager	73 845,00	75 000,00	75 000,00
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	65 500,00	199 600,00	199 600,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	334 500,00	300 000,00	300 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement		22 820,00	22 820,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		100,00	100,00
65888	Autres		100,00	100,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	473 845,00	597 520,00	597 520,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	473 845,00	597 520,00	597 520,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		2 480,00	2 480,00
7133	Variation des en-cours de production de biens		2 480,00	2 480,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 480,00	2 480,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 480,00	2 480,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	473 845,00	600 000,00	600 000,00

	+
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	600 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECRETTEVILLE LES BAONS			BP	2019
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES			A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)			0,00	0,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	473 845,00	600 000,00	600 000,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	473 845,00	600 000,00	600 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		473 845,00	600 000,00	600 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		473 845,00	600 000,00	600 000,00

		+
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00	
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00	
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	600 000,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = OI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECRETTEVILLE LES BAONS	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	473 845,00	600 000,00	600 000,00
	Charges transférées (9)	473 845,00	600 000,00	600 000,00
3351	Terrains	473 845,00	75 000,00	75 000,00
3354	Études et prestations de services		200 000,00	200 000,00
3355	Travaux		300 000,00	300 000,00
33581	Frais accessoires		25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		473 845,00	600 000,00	600 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		473 845,00	600 000,00	600 000,00

+	
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	2 480,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	602 480,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECETTEVILLE LES BAONS	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	473 845,00	600 000,00	600 000,00
168751	GFP de rattachement	473 845,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		473 845,00	600 000,00	600 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		473 845,00	600 000,00	600 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		2 480,00	2 480,00
3354	Études et prestations de services		2 480,00	2 480,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			2 480,00	2 480,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			2 480,00	2 480,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		473 845,00	602 480,00	602 480,00

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	602 480,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECRETTEVILLE LES BAONS	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	IV
	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	--------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equip. non municipaux (c204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
RAR N-1 et reports	2 480,00											2 480,00
Total cumulé dépenses d'investissement	2 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	602 480,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	602 480,00
RAR N-1 et reports	0,00											0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	602 480,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
RAR N-1 et reports	0,00											0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
RAR N-1 et reports	0,00											0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.231-2-3, R.231-1-1 et R.231-1-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 - L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECRETTEVILLE LES BAONS	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	IV
	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		2 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	602 480,00
Dépenses réelles		2 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 480,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 480,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 480,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3351	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3354	Etudes et prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3355	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33561	Frais accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	602 480,00	602 480,00
Recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3354	Etudes et prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	597 520,00	597 520,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	597 520,00	597 520,00
6015	Terrains à aménager	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 600,00	199 600,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECRETTEVILLE LES BAONS	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	IV
	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 820,00	22 820,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autras	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00
	Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 480,00	2 480,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 480,00	2 480,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 480,00	2 480,00
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00
	Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECRETTEVILLE LES BAONS	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	600 000,00	600 000,00
Dépenses de l'exercice	600 000,00	600 000,00
011 Charges à caractère général	597 420,00	597 420,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 480,00	2 480,00
65 Autres charges de gestion courante	100,00	100,00
RECETTES TOTALES (2)	600 000,00	600 000,00
Recettes de l'exercice	600 000,00	600 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 000,00	600 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECRETTEVILLE LES BAONS	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 480,00	2 480,00
Restes à réaliser - reports	2 480,00	2 480,00
Non individualisées en opérations	2 480,00	2 480,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	2 480,00	2 480,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECRETTEVILLE LES BAONS	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	600 000,00	600 000,00
Dépenses de l'exercice	600 000,00	600 000,00
Non individualisées en opérations	600 000,00	600 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	600 000,00	600 000,00
RECETTES TOTALES (2)	602 480,00	602 480,00
Recettes de l'exercice	602 480,00	602 480,00
Non affectées aux opérations	602 480,00	602 480,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	2 480,00	2 480,00
16 Emprunts et dettes assimilées	600 000,00	600 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECRETTEVILLE LES BAONS	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECRETTEVILLE LES BAONS	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 align="right">2 480,00	2 480,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE ECETTEVILLE LES BAONS	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III 0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 480,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV - II (6) -2 480,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 48 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.13	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.16	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.17	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.19	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.20	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.21	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.22	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.

Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Gérard CHARASSIER,

A Yvetot, le 04/04/2019

Le Gérard CHARASSIER,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Yvetot, le 04/04/2019

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 39

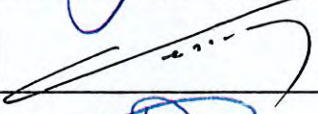
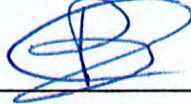
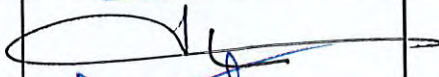
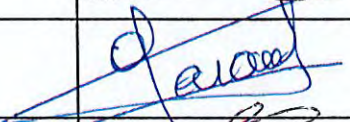
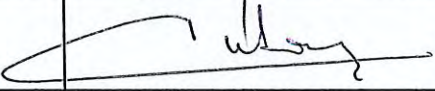
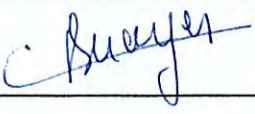
VOTES : Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 29/03/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

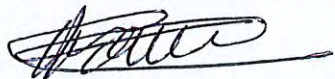
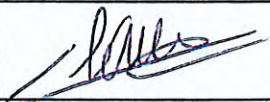
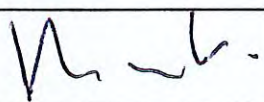
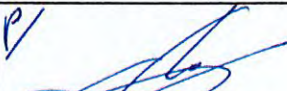
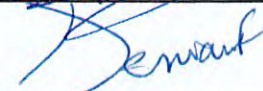
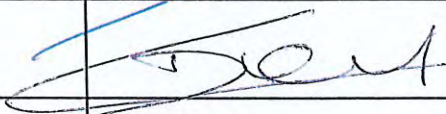
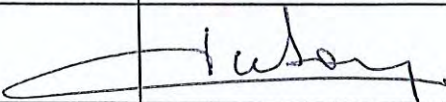
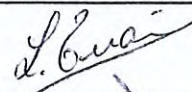
M. Gérard CHARASSIER, Président	
M. Jacques CAHARD, 1er Vice-Président	
M. Jean-Luc SCHABOWSKI, 2e Vice-Président	
M. Didier TERRIER, 3e Vice-Président	
Mme Virginie BLANDIN, 4e Vice-Présidente	
M. Joël LEFEBVRE, 5e Vice-Président	
M. Sylvain GARAND, 6e Vice-Président	
M. Éric RENÉE, 7e Vice-Président	
M. Christophe ACHER, Conseiller Communautaire	
M. Francis ALABERT, Conseiller Communautaire	
Mme Patricia ARNAULT, Conseillère Communautaire	
Mme Catherine BERENGER, Conseillère Communautaire	
M. Alain BREYSACHER, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

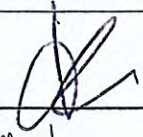
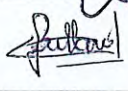
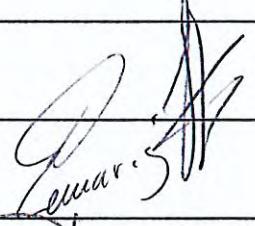
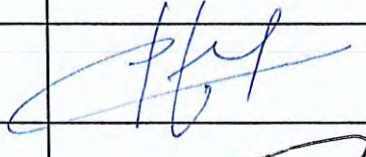
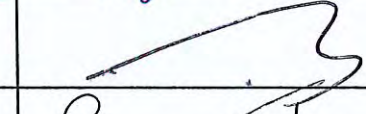
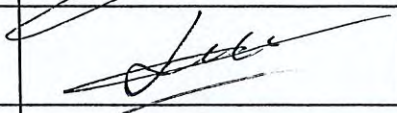
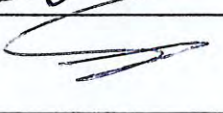
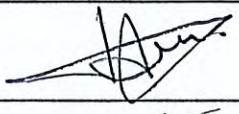
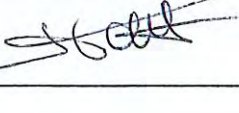
M. Serge BROCHET, Conseiller Communautaire	
M. Alain CANAC, Conseiller Communautaire	
M. Emile CANU, Conseiller Communautaire	
M. Eric CARPENTIER, Conseiller Communautaire	
M. Jean-Pierre CLECH, Conseiller Communautaire	
Mme Isabelle CLEMENT, Conseillère Communautaire	
Mme Marie-Christine COMMARE, Conseillère Communautaire	Po 
M. Charles D'ANJOU, Conseiller Communautaire	
Mme Odile DÉCHAMPS, Conseillère Communautaire	
M. Mario DEMAZIERES, Conseiller Communautaire	P/ 
Mme Françoise DENIAU, Conseillère Communautaire	
M. Raphaël DIRAND, Conseiller Communautaire	
M. Mickaël DODELIN, Conseiller Communautaire	
Mme Yvette DUBOC, Conseillère Communautaire	
M. Rémi DUBOST, Conseiller Communautaire	
M. Louis EUDIER, Conseiller Communautaire	
M. Sylvain FANTE, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Mme Huguette FERCOQ, Conseillère Communautaire	
M. Lionel GAILLARD, Conseiller Communautaire	
Mme Marie-Claude HÉRANVAL, Conseiller Communautaire	
Mme Annick HOLLEVILLE, Conseillère Communautaire	
Mme Martine LEBORGNE, Conseillère Communautaire	
M. Pascal LEBORGNE, Conseiller Communautaire	
Mme Stéphanie LECERF, Conseillère Communautaire	
M. Gérard LEGAY, Conseiller Communautaire	
Mme Monique LEMARIE, Conseillère Communautaire	
M. Vincent LEMETTAIS, Conseiller Communautaire	
M. Jean-François LEPERF, Conseiller Communautaire	
M. Joël LESOIF, Conseiller Communautaire	
Mme Marie-Dominique LEVIEUX, Conseillère Communautaire	
M. Jean-Louis LUC, Conseiller Communautaire	
M. Dominique MACÉ, Conseiller Communautaire	
Mme Elisabeth MAZARS, Conseiller Communautaire	
M. Jean-Paul MONVILLE, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

M. Ludovic NÉEL, Conseiller Communautaire	
M. Rémy PATIN, conseiller Communautaire	

Certifié exécutoire par le Gérard CHARASSIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/19 et de la publication le

12 Avril 2019

A Yvetot, le 02 Mai 2019

Monsieur le Président
Gérard CHARASSIER



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : PRINCIPAL

Numéro SIRET : 24760062000071

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE YVETOT

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : ZAE CROIXMARE

ANNEE 2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE		BP	2019
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	907 617,64	907 167,64

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 450,00

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	907 617,64	907 617,64
--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	907 167,64	348 810,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 558 357,64

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	907 167,64	907 167,64
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	1 814 785,28	1 814 785,28
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE					BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES						A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	907 153,00	0,00	556 357,64	556 357,64	556 357,64
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	450,00	450,00	450,00
Total des dépenses de gestion courante		907 153,00	0,00	556 807,64	556 807,64	556 807,64
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		907 153,00	0,00	558 807,64	558 807,64	558 807,64
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			348 810,00	348 810,00	348 810,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				348 810,00	348 810,00	348 810,00
TOTAL		907 153,00	0,00	907 617,64	907 617,64	907 617,64

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	907 617,64
---	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	907 153,00		907 167,64	907 167,64	907 167,64
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		907 153,00		907 167,64	907 167,64	907 167,64
TOTAL		907 153,00	0,00	907 167,64	907 167,64	907 167,64

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	450,00
--	--------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	907 617,64
---	------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-558 357,64
--	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE	BP 2019
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	907 153,00		907 167,64	907 167,64	907 167,64
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		907 153,00		907 167,64	907 167,64	907 167,64
TOTAL		907 153,00	0,00	907 167,64	907 167,64	907 167,64

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	907 167,64

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	907 153,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		907 153,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		907 153,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			348 810,00	348 810,00	348 810,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				348 810,00	348 810,00	348 810,00
TOTAL		907 153,00	0,00	348 810,00	348 810,00	348 810,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	558 357,64
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	907 167,64

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	-558 357,64
---	-------------

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	556 357,64		556 357,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	450,00		450,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		348 810,00	348 810,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	558 807,64	348 810,00	907 617,64

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	907 617,64
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	907 167,64	907 167,64
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	907 167,64	907 167,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	907 167,64
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE	BP	2019
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
71	Opérations d'ordre de transfert entre sections		907 167,64	907 167,64
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		0,00	907 167,64	907 167,64

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	450,00
------------------------------------	--------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	907 617,64
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	348 810,00	348 810,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	348 810,00	348 810,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	658 357,64
---	------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	907 167,64
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	907 153,00	556 357,64	556 357,64
6015	Terrains à aménager	302 983,00	0,00	0,00
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	36 170,00	60 570,00	60 570,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	566 500,00	494 700,00	494 700,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	1 500,00	1 087,64	1 087,64
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		450,00	450,00
65888	Autres		450,00	450,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	907 153,00	556 807,64	556 807,64
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		2 000,00	2 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	907 153,00	558 807,64	558 807,64
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		348 810,00	348 810,00
7133	Variation des en-cours de production de biens		348 810,00	348 810,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		348 810,00	348 810,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		348 810,00	348 810,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	907 153,00	907 617,64	907 617,64

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	907 617,64

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)			0,00	0,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8)	907 153,00	907 167,64	907 167,64
7133	Variation des en-cours de production de biens	907 153,00	907 167,64	907 167,64
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		907 153,00	907 167,64	907 167,64
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		907 153,00	907 167,64	907 167,64

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	450,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	907 617,64

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE	BP	2019
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	907 153,00	907 167,64	907 167,64
	Charges transférées (9)	907 153,00	907 167,64	907 167,64
3351	Terrains		307 160,00	307 160,00
3354	Études et prestations de services		102 220,00	102 220,00
3355	Travaux		496 700,00	496 700,00
33581	Frais accessoires		1 087,64	1 087,64
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		907 153,00	907 167,64	907 167,64
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		907 153,00	907 167,64	907 167,64

+	
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	907 167,64

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	907 163,00	0,00	0,00
168751	GFP de rattachement	907 153,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		907 153,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		907 153,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		348 810,00	348 810,00
3351	Terrains		307 160,00	307 160,00
3354	Études et prestations de services		41 650,00	41 650,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			348 810,00	348 810,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			348 810,00	348 810,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		907 153,00	348 810,00	348 810,00

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	558 357,64
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	907 167,64

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE			BP	2019
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)				
			IV	
			A1	

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat*	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	---	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles												
Equipements municipaux (2)												
Equip. non municipaux (c/204) (3)												
Opérations financières												
Dépenses d'ordre												
Total dépenses de l'exercice												907 167,64
RAR N-1 et reports												0,00
Total cumulé dépenses d'investissement												907 167,64
RECETTES												
Total recettes de l'exercice												348 810,00
RAR N-1 et reports												558 357,64
Total cumulé recettes d'investissement												907 167,64

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice												907 617,64
RAR N-1 et reports												0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement												907 617,64
RECETTES												
Total recettes de l'exercice												907 167,64
RAR N-1 et reports												450,00
Total cumulé recettes de fonctionnement												907 617,64

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique engés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5211-14 et L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE			BP	2019
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907 167,64	907 167,64
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907 167,64	907 167,64
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907 167,64	907 167,64
3351	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 160,00	307 160,00
3354	Etudes et prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 220,00	102 220,00
3355	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	496 700,00	496 700,00
33581	Frais accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 087,64	1 087,64

RECETTES

Total recettes d'investissement		558 357,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 810,00	907 167,64
Recettes réelles		558 357,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558 357,64
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	558 357,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558 357,64
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	558 357,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558 357,64
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 810,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 810,00
3351	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 160,00
3354	Etudes et prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 650,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907 617,64	907 617,64
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558 807,64	558 807,64
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	556 357,64	556 357,64
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 570,00	60 570,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	494 700,00	494 700,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 087,64	1 087,64
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	450,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	450,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
IV	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
	Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 810,00	348 810,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 810,00	348 810,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 810,00	348 810,00
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907 167,64	907 617,64
	Recettes réelles	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
	Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907 167,64	907 167,64
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907 167,64	907 167,64
7133	Variation des en-cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907 167,64	907 167,64

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.1	
DETAIL FONCTIONNEMENT			
FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales			
CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total	
RECETTES TOTALES (2)	450,00	450,00	450,00
Restes à réaliser - reports	450,00	450,00	450,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi	450,00	450,00	450,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	907 617,64	907 617,64
Dépenses de l'exercice	907 617,64	907 617,64
011 Charges à caractère général	556 357,64	556 357,64
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	348 810,00	348 810,00
65 Autres charges de gestion courante	450,00	450,00
67 Charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00
RECETTES TOTALES (2)	907 167,64	907 167,64
Recettes de l'exercice	907 167,64	907 167,64
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	907 167,64	907 167,64

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.2	
DETAIL INVESTISSEMENT			
FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales			
CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total	
RECETTES TOTALES (2)	558 357,64	558 357,64	
Restes à réaliser - reports	558 357,64	558 357,64	
Non affectées aux opérations	558 357,64	558 357,64	
001 Solde d'exécution de la section d'investis	558 357,64	558 357,64	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	907 167,64	907 167,64
Dépenses de l'exercice	907 167,64	907 167,64
Non individualisées en opérations	907 167,64	907 167,64
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	907 167,64	907 167,64
RECETTES TOTALES (2)	348 810,00	348 810,00
Recettes de l'exercice	348 810,00	348 810,00
Non affectées aux opérations	348 810,00	348 810,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	348 810,00	348 810,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 0,00	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE - 76 - ZAE CROIXMARE	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III 0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	558 357,64	0,00	558 357,64

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 558 357,64
Solde	V = IV - II (6) + 558 357,64

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – AUTRES ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.13	A1 - Présentation croisée par fonction		
p.16	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.18	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.20	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
p.21	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
p.22	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1 - Etat du personnel		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.23	D2 - Arrêté et signatures	X	X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

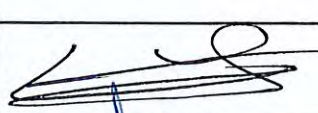
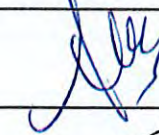
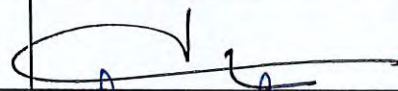
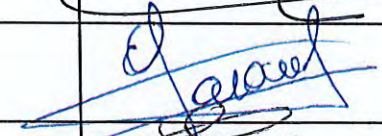
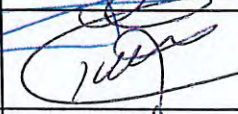
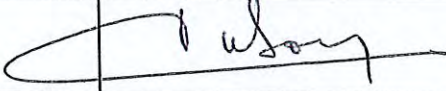
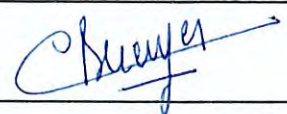
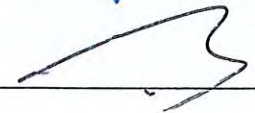
Présenté par le Gérard CHARASSIER,
A Yvetot, le 04/04/2019
Le Gérard CHARASSIER,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Yvetot, le 04/04/2019

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 39
VOTES : Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 29/03/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

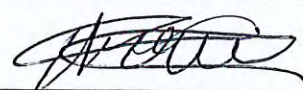
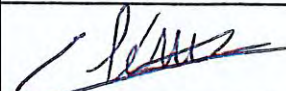
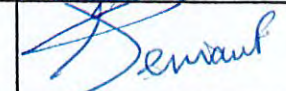
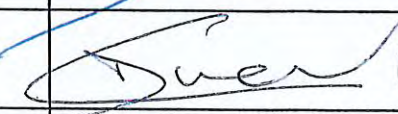
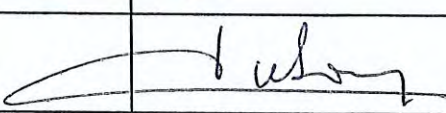
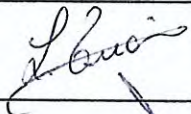
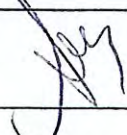
M. Gérard CHARASSIER, Président	
M. Jacques CAHARD, 1er Vice-Président	
M. Jean-Luc SCHABOWSKI, 2e Vice-Président	
M. Didier TERRIER, 3e Vice-Président	
Mme Virginie BLANDIN, 4e Vice-Présidente	
M. Joël LEFEBVRE, 5e Vice-Président	
M. Sylvain GARAND, 6e Vice-Président	
M. Éric RENÉE, 7e Vice-Président	
M. Christophe ACHER, Conseiller Communautaire	
M. Francis ALABERT, Conseiller Communautaire	
Mme Patricia ARNAULT, Conseillère Communautaire	
Mme Catherine BERENGER, Conseillère Communautaire	
M. Alain BREYSACHER, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

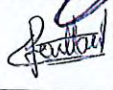
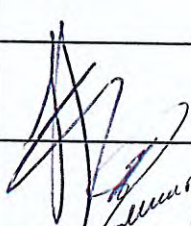
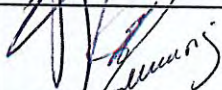
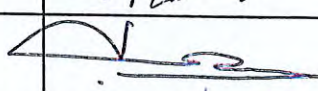
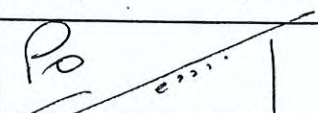
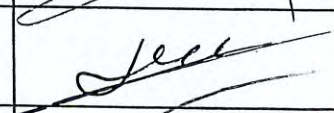
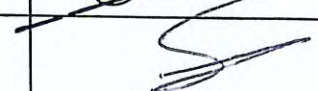
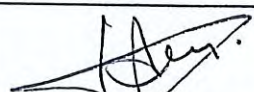
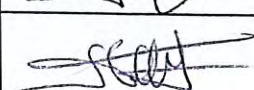
M. Serge BROCHET, Conseiller Communautaire	
M. Alain CANAC, Conseiller Communautaire	
M. Emile CANU, Conseiller Communautaire	
M. Eric CARPENTIER, Conseiller Communautaire	
M. Jean-Pierre CLECH, Conseiller Communautaire	
Mme Isabelle CLEMENT, Conseillère Communautaire	
Mme Marie-Christine COMMARE, Conseillère Communautaire	po 
M. Charles D'ANJOU, Conseiller Communautaire	
Mme Odile DÉCHAMPS, Conseillère Communautaire	
M. Mario DEMAZIERES, Conseiller Communautaire	
Mme Françoise DENIAU, Conseillère Communautaire	
M. Raphaël DIRAND, Conseiller Communautaire	
M. Mickaël DODELIN, Conseiller Communautaire	
Mme Yvette DUBOC, Conseillère Communautaire	
M. Rémi DUBOST, Conseiller Communautaire	
M. Louis EUDIER, Conseiller Communautaire	
M. Sylvain FANTE, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Mme Huguette FERCOQ, Conseillère Communautaire	
M. Lionel GAILLARD, Conseiller Communautaire	
Mme Marie-Claude HÉRANVAL, Conseiller Communautaire	
Mme Annick HOLLEVILLE, Conseillère Communautaire	
Mme Martine LEBORGNE, Conseillère Communautaire	
M. Pascal LEBORGNE, Conseiller Communautaire	
Mme Stéphanie LECERF, Conseillère Communautaire	
M. Gérard LEGAY, Conseiller Communautaire	
Mme Monique LEMARIE, Conseillère Communautaire	
M. Vincent LEMETTAIS, Conseiller Communautaire	
M. Jean-François LEPERF, Conseiller Communautaire	
M. Joël LESOIF, Conseiller Communautaire	
Mme Marie-Dominique LEVIEUX, Conseillère Communautaire	
M. Jean-Louis LUC, Conseiller Communautaire	
M. Dominique MACÉ, Conseiller Communautaire	
Mme Elisabeth MAZARS, Conseiller Communautaire	
M. Jean-Paul MONVILLE, Conseiller Communautaire	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

M. Ludovic NÉEL, Conseiller Communautaire	
M. Rémy PATIN, conseiller Communautaire	

Certifié exécutoire par le Gérard CHARASSIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/19, et de la publication le 12 Avril 2019

A Yvetot, le 02 Mai 2019

Monsieur le Président
Gérard CHARASSIER



